



MINEURS ET TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Paroles de professionnels et d'habitants
de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze

Rapport final

Étude réalisée dans le cadre d'un appel à projet MILDECA et
coordonné par la DTPJJ Gard-Lozère

JUIN 2025



MINEURS ET TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Paroles de professionnels et d'habitants
de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze

Rapport final

Étude réalisée dans le cadre d'un appel à projet MILDECA et
coordonné par la DTPJJ Gard-Lozère

Meryl Srocynski

Jennifer Yeghicheyan

JUIN 2025



TABLES DES MATIÈRES

1/ CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	5
2/ CONTEXTE TERRITORIAL	5
2.1 Contexte socio-économique	5
2.2 Contexte global relatif au trafic de stupéfiants	9
3/ MÉTHODE ET DONNÉES COLLECTÉES.....	10
4/ RÉSULTATS	11
4.1 Contextes décrits par les acteurs interrogés	11
4.1.1 Une organisation du trafic qui recourt à des personnes extérieures au territoire.....	11
4.1.2 Des vecteurs d'engagement multiples perçus par les professionnels	13
4.1.3 Des modalités de contrôle des territoires qui relèvent du « soft » ou du « hard power »	19
4.1.4 Les conséquences du « hard power » pour les habitants.....	21
4.2 Difficultés exprimées par les acteurs sociaux-éducatifs	24
4.2.1 Des difficultés pour l'action socioéducative liées à l'organisation du trafic sur les territoires	24
4.2.2 Des difficultés liées aux fonctionnements institutionnels	27
5/ PRÉCONISATIONS	33
5.1 Prévenir l'entrée dans les trafics par des programmes adaptés et spécifiques	33
5.2 Repérer les jeunes dès les premières étapes d'engagement	34
5.3 Accompagner les jeunes de manière coordonnée et multidimensionnelle.....	35
5.4 Soutenir les professionnels dans leurs pratiques dans un écosystème en constante mutation	37

1/ CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'étude réalisée s'inscrit dans le cadre d'une réponse à appel à projets de la MILDECA, coordonnée par la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ) Gard-Lozère. Elle fait suite à un colloque organisé par la Plateforme professionnelle addictions (2PAO) à Nîmes en 2023 : « Jeunesse, addiction et justice, quand le jeune consommateur est confronté à la justice ». Il est noté lors de cette journée la forte implication de divers acteurs des champs sociaux, éducatifs, judiciaires et sanitaires qui contribuent à l'accompagnement des jeunes sur les territoires.

La question investiguée par l'étude est plus spécifique : l'implication des mineurs et jeunes dans les trafics de stupéfiants. Elle est notamment motivée par la médiatisation croissante des faits de violence constatés sur les territoires gardois et les difficultés rapportées par des professionnels des secteurs sociaux et éducatifs pour accompagner ces publics. Elle est étudiée sous deux angles :

- La parole des jeunes, qui tente d'expliquer les motifs d'engagements et les facteurs de désistance du trafic de stupéfiants, sera analysée par un chercheur associé ;
- La parole des professionnels et des habitants, dont l'analyse sera rapportée ici.

Ces deux volets ont pour objectif de préfigurer une réflexion intersectorielle et inter-structures pour formuler des préconisations concrètes pouvant être mises en œuvre sur les territoires gardois. La proposition de la DTPJJ en direction de ses partenaires est d'arriver à formaliser, pour la fin de l'année 2025, une stratégie pluriannuelle d'intervention concertée établie sur la base d'un plus petit dénominateur commun. Les deux volets explorés visent également à alimenter les diagnostics nécessaires à l'établissement de plans d'actions qui pourront être soumis par les municipalités associées à la démarche, dans le cadre de l'appel à projets MILDECA relatif à la prévention dans l'entrée dans les trafics : LIMITS.

Un pilotage institutionnel est réalisé par la DTPJJ Gard-Lozère en lien avec les différentes institutions et structures d'accompagnement : délégation départementale de l'Agence régionale de santé, associations porteuses de centre de soins et d'accompagnement en addictologie (CSAPA) et du dispositif de travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), Préfecture, mairies de Nîmes, Bagnols-sur-Cèze et Alès, les associations de prévention implantées sur ces trois villes, la cité éducative de Nîmes, le parquet de Nîmes. L'Éducation nationale et le conseil départemental déployant l'aide sociale à l'enfance seront conviés lors des entretiens mais n'étaient pas intégrés pas au pilotage de cette étude. Cela sera néanmoins le cas courant 2025.

2/ CONTEXTE TERRITORIAL

2.1 Contexte socio-économique

Le Gard est le septième département le plus pauvre de la France hexagonale, 20 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté en 2021 (Insee). Cela concerne en moyenne¹ 56,0 % des résidents des quartiers prioritaires de la ville du Gard [37%-72%] et 61,7 % lorsqu'on pondère par le nombre d'habitants de chaque QPV, ce qui est de 1,4 point supérieur à la moyenne des QPV de France. Le revenu médian par ménage représente 11 881 € par an en moyenne pondérée sur les QPV des trois

¹ Cela correspond à la moyenne des différents taux de chaque quartier.

territoires investigués, soit moins de 1 000 € par mois par ménage. C'est légèrement plus élevé que le revenu médian moyen des habitants des QPV de France.

Le taux de chômage, au sens du recensement², est particulièrement élevé dans le Gard. Il concerne 15,1 % de la population contre 12,3 % en France en 2021. 41,0 % des habitants des QPV investigués se déclaraient en recherche d'emploi ou au chômage, soit 13,5 points de plus qu'en moyenne dans les QPV français. **Moins d'un tiers (32,6 %) des habitants des QPV d'intérêt sont en emploi.** Ils sont 46,8 % à être en emploi en moyenne dans les QPV de France, soit un taux d'emploi supérieur de 14,2 %. Plus d'un quart des emplois des habitants des QPV investigués est à durée limitée (25,7 %) et un quart est à temps partiel (25,9 %). Il est possible que certains emplois occupés cumulent ces deux facteurs de précarité.

Au final, il est à noter une situation socioéconomique particulièrement précarisée dans les quartiers d'intérêt de notre étude. Ces derniers présentent des indicateurs économiques plus défavorables que ceux retrouvés en moyenne dans les QPV français. Seul le taux de pauvreté du Gard rhodanien (limitrophe Vaucluse) est inférieur à la moyenne des QPV français ainsi que les revenus médians moyens par ménage au sein des QPV de Nîmes métropole et du Gard rhodanien.

Tableau 1 : Indicateurs économiques des territoires d'intérêt de l'étude

	Taux de chômage (au sens du recensement)	Taux d'emploi	Taux d'emploi des 15-24 ans	Part des emplois à durée limitée parmi les emplois	Part de la population occupant un emploi à temps partiel	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	Revenu Médian par ménage (€)
Nîmes métropole							
Chemin-Bas d'Avignon - Clos d'Orville	43,2%	30,5%	17,0%	26,7%	32,2%	66,0%	12090,0
Gambetta-Richelieu	36,1%	39,6%	23,6%	19,2%	27,5%	44,0%	14640,0
Mas de Mingue	31,3%	38,7%	16,8%	30,3%	27,4%	58,0%	12950,0
Némausus-Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers	31,6%	38,4%	19,0%	24,8%	25,2%	63,0%	12180,0
Pissevin - Valdegour	49,1%	21,7%	11,0%	28,7%	25,4%	72,0%	11470,0
Route de Beaucaire	20,8%	59,4%	n.d.	21,0%	20,0%	37,0%	15820,0
Sabatot - Centre Ancien	38,5%	35,9%	19,6%	27,1%	22,1%	53,0%	13340,0
Moyenne des taux des QPV de Nîmes métropole	35,8%	37,7%	17,8%	25,4%	25,7%	56,1%	13212,9
Moyenne pondérée par le nombre d'habitants par QPV de Nîmes métropole	41,8%	30,8%	15,9%	26,3%	26,6%	62,2%	12523,7
Alès Agglomération							
Centre-Ville Anduze	36,4%	36,8%	23,3%	23,2%	34,1%	55,0%	12200,0

² Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

	Taux de chômage (au sens du recensement)	Taux d'emploi	Taux d'emploi des 15-24 ans	Part des emplois à durée limitée parmi les emplois	Part de la population occupant un emploi à temps partiel	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	Revenu Médian par ménage (€)
La Grand-Combe, les Salles du Gardon et Branoux Les Taillades	40,9%	32,8%	16,5%	22,0%	23,5%	62,0%	10 440,0
Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre-ville	41,2%	34,8%	19,0%	24,7%	23,5%	64,0%	9 840
Moyenne des taux des QPV de la CA d'Alès	39,5%	34,8%	19,6%	23,3%	27,0%	60,3%	10 827
Moyenne pondérée par le nombre d'habitants par QPV de la CA d'Alès	40,9%	34,5%	18,7%	24,1%	24,1%	63,1%	10 097
Gard rhodanien							
Centre-Ville Pont Saint Esprit	29,9%	48,8%	35,6%	24,2%	20,5%	41,0%	14 890
Escanaux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet	37,1%	36,4%	15,5%	27,7%	29,3%	57,0%	13 140
Moyenne des taux des QPV du Gard rhodanien	33,5%	42,6%	25,6%	26,0%	24,9%	49,0%	14 015
Moyenne pondérée par nombre d'habitants des QPV du Gard Rhodanien	35,5%	39,2%	20,1%	26,9%	27,3%	53,4%	13 536
Ensemble							
Moyenne des taux des QPV des territoires d'intérêt	36,3%	37,8%	19,7%	25,0%	25,9%	56,0%	12 750
Moyenne pondérée par nombre d'habitants par QPV des territoires d'intérêt	41,0%	32,6%	17,1%	25,7%	25,9%	61,7%	11 881
Moyenne QPV France	27,5%	46,8%	24,0%	22,9%	22,3%	60,3%	11 120 €
Moyenne France	12,3%	65,4%	30,8%	abs	abs	21,3%	22 900 €

Source : INSEE SIG politique de la ville³. Données 2021 pour les revenus (taux de pauvreté, revenu médian), 2020 pour les données d'emploi

Environ un tiers des Gardois [26,7%-49,7%] de 16 à 25 ans sont non scolarisés et sans emploi en moyenne pondérée sur les QPV de Nîmes métropole, de la communauté d'agglomération d'Alès et du Gard Rhodanien. Cela représente 5,4 points de plus de ce qui est observé en moyenne dans les QPV français. Cet écart est supérieur dans la plupart des quartiers gardois puisque les jeunes du Gard rhodanien sont 11,6 % plus nombreux à être déscolarisés et sans emploi qu'en moyenne dans les QPV français et représentent quasiment 4 jeunes sur 10. Ils sont 37 % dans la communauté d'agglomération d'Alès et 29 % en moyenne dans les QPV de Nîmes métropole. Seul 17,1 % des jeunes de moins de 25 ans sont en emploi en moyenne pondérée sur ces quartiers (tableau 1). Les jeunes Gardois des

³ <https://sig.ville.gouv.fr/>

territoires investigués sont donc en moyenne dans une situation de plus grande vulnérabilité vis-à-vis de l'emploi et de la scolarité que ne le sont en moyenne les jeunes domiciliés en QPV en France.

Quasiment la moitié de la population de ces quartiers ne possède pas de diplôme⁴ soit 5 % de plus qu'en moyenne dans les QPV français.

Tableau 2 : Indicateurs de scolarité au sein des QPV des territoires d'intérêt

	Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	Part de la population sans diplôme
Chemin-Bas D'Avignon - Clos d'Orville	31,0%	55,0%
Gambetta-Richelieu	26,3%	36,2%
Mas De Mingue	27,6%	50,0%
Némausus-Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers	25,6%	40,1%
Pissevin - Valdegour	28,7%	54,7%
Route de Beaucaire	n.d.	27,5%
Sabatot - Centre Ancien	34,7%	55,4%
Moyenne des taux des QPV de Nîmes métropole	29,0%	45,6%
Moyenne pondérée par le nombre d'habitants par QPV de Nîmes métropole	29,0%	49,7%
CA Alès		
Centre-Ville Anduze	49,7%	42,3%
La Grand-Combe, les Salles du Gardon et Branoux Les Taillades	35,0%	43,6%
Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre ville	36,6%	46,4%
Moyenne des taux des QPV de la CA d'Alès	40,4%	44,1%
Moyenne pondérée par le nombre d'habitants par QPV de la CA d'Alès	37,0%	45,6%
Gard rhodanien		
Centre-Ville Pont Saint Esprit	41,6%	41,3%
Escanaux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet	37,5%	54,6%
Moyenne des taux des QPV du Gard rhodanien	39,6%	48,0%
Moyenne pondérée par nombre d'habitants des QPV du Gard Rhodanien	38,4%	51,6%
Ensemble		
Moyenne QPV des territoires d'intérêt	34,0%	45,6%
Moyenne pondérée par nombre d'habitants par QPV des territoires d'intérêt	32,2%	48,7%
Moyenne QPV France	26,8%	43,7%
Moyenne France	abs	20,7%

⁴ La population sans diplôme est un indicateur de l'Insee représentant la part des personnes n'ayant obtenu aucun diplôme de niveau CAP, BEP ou supérieur. Le brevet des collèges n'est pas compté dans ce cadre.

2.2 Contexte global relatif au trafic de stupéfiants

Concernant les trafics de stupéfiants, les travaux de l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT) permettent un état des lieux global des évolutions de l'organisation du trafic sur les territoires⁵. Ces données doivent être à ce titre prises en compte afin de contextualiser des réalités locales mais aussi être confrontées aux données de terrain pour les vérifier ou les invalider.

1. Les niveaux de production de substances psychoactives, et notamment de cocaïne et de cannabis sont en forte augmentation ces dernières années, à l'exception de la production d'héroïne qui a drastiquement diminuée. De manière parallèle, l'augmentation des saisies réalisées par les services d'application de la loi tendent à indiquer une présence accrue sur le territoire français. Enfin, les différents témoignages des acteurs de l'application de la loi en région⁶ indiquent une plus forte présence de la cocaïne sur les différents points de deal, au sein des villes mais également sur des zones rurales et périurbaines ;
2. Le recours aux diverses applications numériques accompagne la forte division du travail observée au sein des réseaux. Il est constaté une spécialisation des différentes tâches liées à l'activité du trafic, du convoyage de produits jusqu'à la vente au détail, en passant également par la possible externalisation des faits de violence ou d'intimidations. Le cloisonnement entre les différents acteurs participant au trafic est facilité par l'outil numérique. Il vient complexifier le travail d'enquête et le démantèlement de réseaux ;
3. Ces mêmes applications favorisent le recrutement « en ligne » de personnes d'origines (géographiques ou sociales) diverses et ainsi la mobilité entre les territoires, là où le recrutement reposait précédemment sur l'interconnaissance ;
4. Les relations entre gestionnaires de points de vente et leur environnement varient selon différents facteurs et peuvent évoluer rapidement sur un même point de deal. Ces relations impactent les conditions de vie des habitants et professionnels y exerçant ;
5. Le nombre et la récurrence des armes saisies est en augmentation, tout comme les procédures en lien avec des faits de violence (enlèvement séquestration, tentative d'homicide, meurtre).

⁵ Gérôme C. (2024) Substances psychoactives, usagers et marchés : tendances en 2023. Tendances, OFDT, n° 166, 8 p.

⁶ Srocynski M., Yeghicheyan J. (2024) Tendances récentes et nouvelles drogues, Occitanie, données 2023, CREALI ORS Occitanie

3/ MÉTHODE ET DONNÉES COLLECTÉES

Les données collectées dans le cadre de cette étude reposent sur des entretiens collectifs semi directifs menés dans les différents territoires investigués : Nîmes métropole, Alès Agglomération et Bagnols-sur-Cèze. Une grille d'entretien a été réalisée et suivie par les enquêtrices pour les groupes professionnels, et une autre pour les groupes d'habitants. Elle a été adaptée en fonction des exercices professionnels des groupes d'acteurs interrogés. Pour chaque territoire, un entretien a été conduit avec les acteurs éducatifs et sociaux du territoire ainsi qu'avec un groupe d'habitants orienté par les professionnels. Sur Alès, seul un entretien avec des professionnels a été réalisé.

Les entretiens collectifs ont été organisés sur les territoires par un acteur de chaque territoire que nous tenions à remercier :

- À Nîmes, les groupes ont été organisés par l'association pour le développement de la prévention spécialisée (ADPS) de Nîmes. Ils ont regroupé :
 - 15 professionnels ;
 - 5 habitants ;
- À Alès, le groupe professionnel a été organisé par l'association Avenir Jeunesse, association portant la prévention spécialisée sur le territoire alésien :
 - 9 professionnels ;
- À Bagnols-sur-Cèze, les groupes ont été réunis par l'intermédiaire des professionnels du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) :
 - 20 professionnels ;
 - 13 habitants.

Les acteurs regroupés étaient assez divers. Ils étaient professionnels du travail social, de la prévention spécialisée, de l'aide sociale à l'enfance, de l'Éducation nationale, de la police municipale, de l'accompagnement à la parentalité, bénévoles associatifs, etc. Tous travaillaient auprès de jeunes inscrits dans le trafic de stupéfiants et, ou de leurs familles, auprès de jeunes ayant été inscrits dans les réseaux ou à risque d'y entrer. Ces acteurs professionnels ou bénévoles travaillent également sur les quartiers prioritaires de la ville et leurs locaux y étaient souvent domiciliés. Ils étaient ainsi exposés à l'activité de trafic dans leur quotidien, directement ou indirectement.

De manière complémentaire à ces entretiens, un entretien collectif a été mené spécifiquement avec les différentes unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse des différents territoires (17 professionnels), ainsi qu'avec un juge des enfants et une procureure adjointe en charge des mineurs.

L'ensemble des entretiens ont été enregistrés, conservés sur un serveur sécurisé, retranscrits et pseudonymisés. Les données rapportées ne comporteront ainsi que le champ d'action du locuteur afin de garantir leur pseudonymat.

4/ RÉSULTATS

4.1 Contextes décrits par les acteurs interrogés

4.1.1 Une organisation du trafic qui recourt à des personnes extérieures au territoire

Les professionnels des différents territoires font des constats communs sur l'évolution de la gestion des trafics sur les quartiers et des personnes impliquées dans ces organisations. L'un des premiers constats porte sur la méconnaissance des personnes visibles sur l'espace public. En effet, s'ils étaient précédemment issus des quartiers et connus des collèges et des centres sociaux, les différentes personnes interrogées notent ne plus connaître tous les jeunes recrutés en « premières lignes », c'est-à-dire les guetteurs et vendeurs situés sur les points de deal. Pour ces professionnels, ces personnes viendraient d'autres villes du département ou de départements voire de régions limitrophes, le Gard étant situé en proximité de la région Provence Alpes Côtes d'Azur. *A contrario*, les jeunes gardois impliqués dans ces réseaux partiraient de la même façon dans d'autres territoires. De manière récurrente, les personnes présentes et visibles changent. Ce phénomène est observé sur les trois territoires investigués.

« Ah oui, la plupart des gamins, c'est pas des gamins qui ont grandi ici, c'est des gamins qui arrivent. Les nôtres, ils sont ailleurs. Nous ils nous le disent il n'y a pas de tabou. » Entretien Alès

« On a vu au cours des années une vraie évolution des profils des jeunes qui sont dans le trafic. Il y a encore quelques années, c'était des gamins dont on connaissait les familles, et avec qui on avait une possibilité de médiation, de ratrappage entre guillemets. Là pour la majorité on ne les connaît pas. Et puis ça tourne énormément » Entretien Nîmes

« On arrive sur des lieux qui sont investis par des jeunes avec qui on ne peut pas être en lien, parce que pas d'ici, pas du territoire » Entretien Bagnols-sur-Cèze

Ce phénomène de mobilité des « petites mains » ne saurait représenter l'ensemble des personnes impliquées dans les réseaux de trafic de ces territoires. Il ne peut d'ailleurs être objectivé par les statistiques publiques existantes. En effet, aucune donnée publiée ne fait état d'une différence entre le lieu d'interpellation et de domiciliation. Seuls des constats partagés réalisés par différents professionnels et relatés notamment dans les publications territoriales TREND⁷ en font état, du fait de son apparition ou du moins visibilité récente.

Ce phénomène est facilité par les différents réseaux sociaux et messageries sécurisées, qui permettent aux gestionnaires de points de deal (qu'ils soient physiques ou non) de poster des offres d'emploi sur des groupes partagés ou directement sur leurs canaux de vente. Ces derniers étant parfois présents sur différents territoires, divers points de chutes peuvent être proposés par un même réseau⁸.

« Il y a des réseaux sociaux qui facilitent beaucoup effectivement. Avec les tarifs, selon le poste occupé. Il y a des offres d'emploi. Les jeunes regardent sur Snapchat. En fonction des offres d'emploi, nous on a des fugues régulièrement de

⁷ Tissot, 2024, Tendances récentes et nouvelles drogues à Lyon et Auvergne Rhône Alpes, p14-15, https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2024-11/rapport-trend-lyon-2023_0.pdf TREND est un dispositif d'observation du phénomène des usages de drogue en région s'intéressant aux espaces festifs et de la marginalité urbaine. Il renseigne pour partie les trafics de stupéfiants dans le cadre de l'offre locale des produits.

⁸ Srocynski, Yeghicheyan, 2025, Tendances récentes et nouvelles drogues en Occitanie, en cours de publication

l'hébergement pour aller jobber comme ils disent. Et ça dépend des périodes. »

Entretien PJJ

« Et ils ont fait comme la gendarmerie. Trois ans, et après tu dégages [...]. Eux, aujourd'hui, les chouffes, sont là quinze jours, une semaine, et ils changent. »

Entretien Nîmes

Par ailleurs, le recrutement par les réseaux sociaux permet le maintien de l'activité de trafic sur un territoire, et ce malgré les stratégies d'interpellations fréquentes mises en œuvre par les acteurs de l'application de la loi. Il permet également de complexifier le travail de démantèlement des réseaux du fait de l'absence d'interconnaissance entre les différents acteurs.

« On n'arrive pas à éradiquer les points de deal parce que lorsqu'on interpelle, ils sont remplacés instantanément par des équipes. » Entretien Bagnols-sur-Cèze

Par ailleurs, cette mobilité conférerait aux jeunes impliqués une forme d'invisibilité vis-à-vis de leur réseau d'interconnaissance ainsi qu'un sentiment de sécurité vis-à-vis de l'application de la loi. En effet, ces jeunes peuvent moins facilement se faire « repérer » et donc « signaler » par un professionnel par exemple, mais aussi par les policiers qui ne les connaissent pas, et donc ne savent pas qu'ils sont impliqués dans le trafic de prime abord.

« C'est des critères de recrutement, je vais le dire comme ça, qui sont un peu similaires à la prostitution ; c'est-à-dire, il faut une mobilité et la mobilité permet un petit peu de la transparence à ces gamins-là, c'est-à-dire qu'ils sont difficilement repérables et condamnables. » Entretien Alès

« ils n'hésitent pas à venir d'ailleurs pour travailler ici, en l'occurrence, pensant qu'ils vont peut-être un petit peu moins être remarqués que là où ils habitent. (...) En ayant peut-être à l'esprit l'idée de se fondre un petit peu plus dans la masse que d'être repérés par les policiers, ou les gendarmes en l'occurrence, qui les connaissent. » Entretien Parquet

Cette mobilité des jeunes, qu'elle soit perçue ou non comme avantageuse ou non par les concernés, est créatrice de vulnérabilités importantes, sur lesquelles il est plus que probable que les gestionnaires capitalisent, de manière stratégique ou simplement opportuniste. En effet, l'absence de connaissance des différents membres de l'organisation et leur rotation régulière permettent d'éviter la construction de liens de solidarité voire de fraternité entre les membres. L'absence de connaissance du tissu socio-éducatif voire du voisinage empêche le jeune de pouvoir recourir à ces ressources si nécessaire. Enfin, le fait de dépendre du réseau pour se nourrir, se loger, consommer, rend le jeune entièrement dépendant du réseau pour répondre à ses besoins et complexifie la capacité du jeune à se projeter en dehors.

« La stratégie, elle est simple, c'est-à-dire que personne ne se connaît, personne ne peut lui parler, et ça indigne aucune famille, parce que personne n'est concerné dans les premières lignes. » Entretien Alès

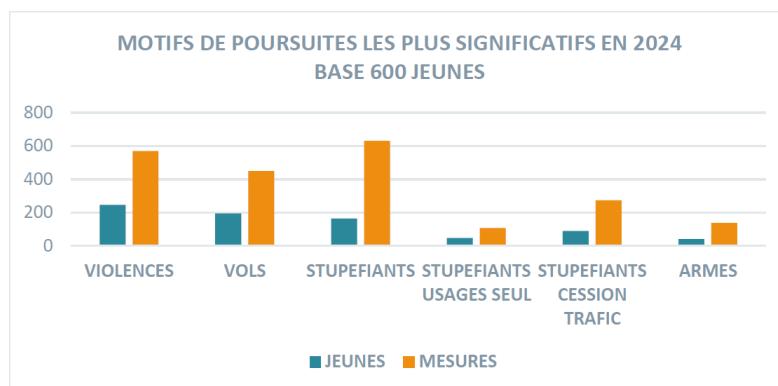
« Ils dépendent du trafic pour le logement, pour la nourriture, et du coup à partir de là, ils n'ont même pas la possibilité de se positionner. » Entretien Bagnols-sur-Cèze

Si le recours à des jeunes en situation de migration hors Union européenne, qu'ils aient acquis ou non le statut de mineur non accompagné (MNA) n'est pas attesté sur les territoires investigués, l'arrivée de jeunes espagnols recrutés sur les réseaux sociaux est notée par un professionnel nîmois. La nationalité étrangère et notamment la barrière de la langue constitue un facteur de vulnérabilité supplémentaire.

4.1.2 Les jeunes locaux impliqués et accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse (données et propos énoncés par la DTPJJ)

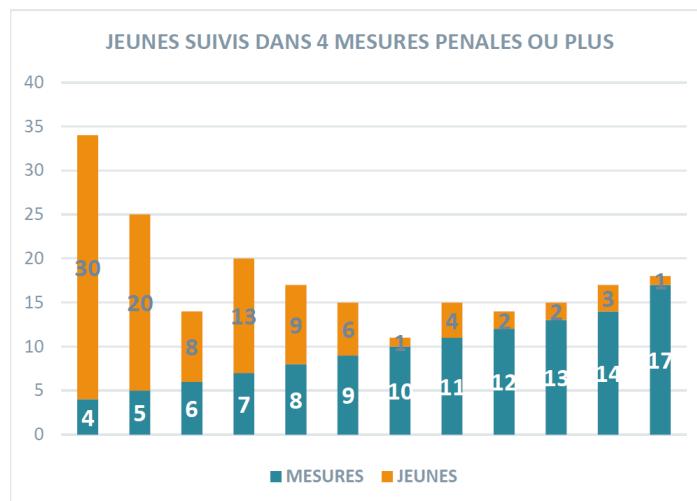
Sur le plan éducatif, il est impossible de nier l'incidence du trafic en matière de socialisation et de difficultés d'accès aux mineurs concernés. Si les infractions liées aux stupéfiants(ILS) ne concernent « que » 30% des jeunes suivis au pénal à l'échelle du département (le secteur rural important est moins concerné), ce taux se porte à 70%, tant pour la part de jeunes que pour le motif des poursuites, sur certains QPV.

Figure 1 : Motifs de poursuites les plus significatifs des jeunes suivis par la PJJ dans le Gard en 2024 (n=600)



Les 99 jeunes gardois qui sont concernés par 4 mesures pénales au moins avec ou sans mention d'ILS, cumulent 648 mesures pénales. Ce ratio moyen de 6,5 mesures par jeune signe la présence d'un panel pour lequel la réitération est un marqueur indéniable. 13 jeunes cumulent à eux seuls, 163 décisions pénales.

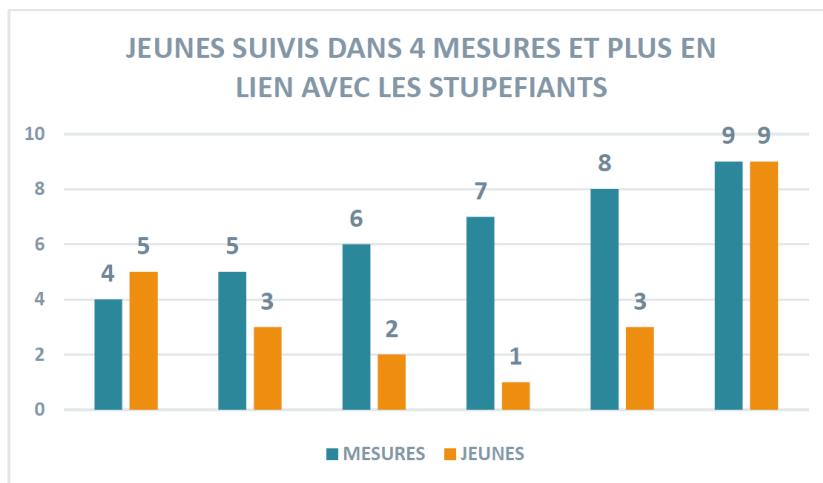
Figure 2 : Jeunes suivis par la PJJ dans le Gard dans le cadre de 4 mesures pénales ou plus



Le graphique (figure 3) représentant les jeunes suivis dans quatre mesures pénales dont au moins une est en rapport avec le trafic de stupéfiants est explicite. 23 jeunes cumulent 87 mesures, soit un ratio moyen de presque 4 mesures par jeune concerné.

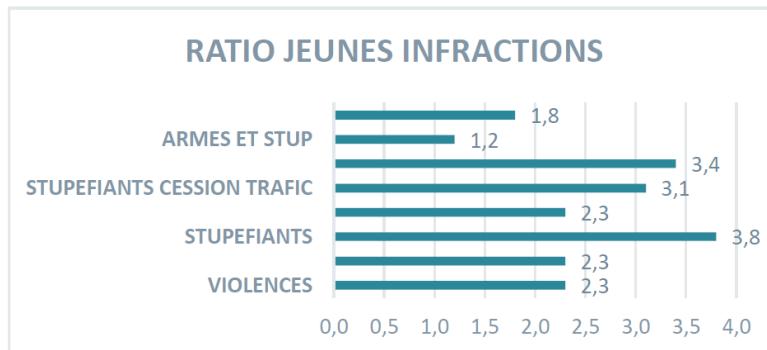
Pour le directeur territorial, s'il importe dans ces travaux comme dans les discours généraux sur le « narcotrafic » de distinguer les mineurs concernés par l'usage, la cession et la détention de produits stupéfiants, de ceux impliqués fortement dans les réseaux de trafic de stupéfiants, le cumul de ces mesures peut constituer un indicateur de l'ancre fort de certains de ces mineurs et jeunes majeurs.

Figure 3 : Nombre de jeunes suivis par la PJJ dans le Gard, en regard du nombre de mesures pénales, dont au moins une est en lien avec le trafic de stupéfiants



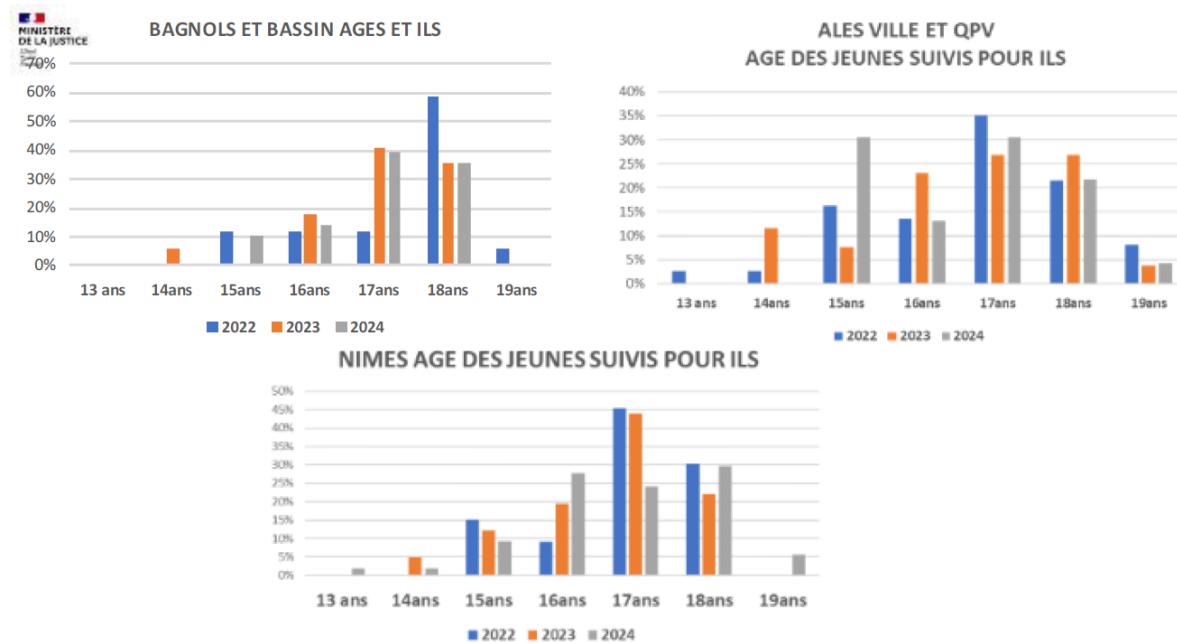
Le ratio jeunes/mesures par infraction liée aux stupéfiants (et en particulier au trafic) est le plus élevé concernant les mineurs accompagnés dans le cadre pénal (3,8 de manière générale, 3,1 en trafic et 2,3 en usage). L'examen détaillé d'infractions connexes particulièrement graves en rapport avec le trafic de stupéfiants (association de malfaiteurs, détention et transport d'armes dont explosifs), rajoute à la réitération, l'intensité de la violence. En 2024, plus de 80% des mineurs concernés par ces données sont suivis par le STEMO de Nîmes. À l'échelle nationale, en 2023, 19% des mis en cause pour trafic de stupéfiants sont mineurs (10 000) contre 6% des mis en cause pour usage (10 000). Dans 90% des cas, ce sont des garçons.

Figure 4 : Nombre de mesures pénales moyen d'infractions par jeune, en fonction du motif, dans le Gard en 2024



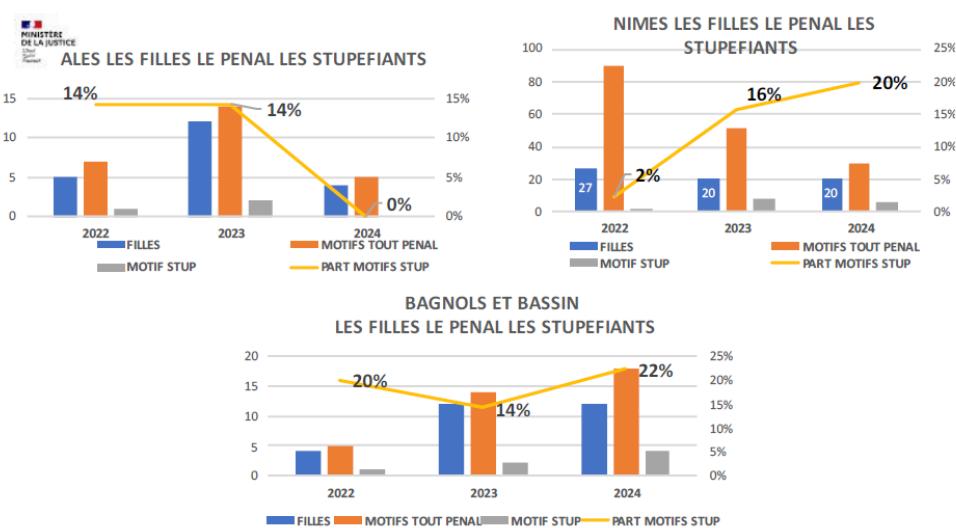
La part des mineurs de moins de 16 ans poursuivis pour ILS reste contenue à Nîmes et à Bagnols sur Cèze tandis qu'elle se révèle élevée et dans une courbe ascendante à Ales. Dans le cadre pénal, c'est entre 16 et 18 ans que se situe la plus grande part des mineurs accompagnés par la PJJ.

Figure 5 : Nombre de jeunes suivis pour ILS sur les territoires d'intérêt de l'étude



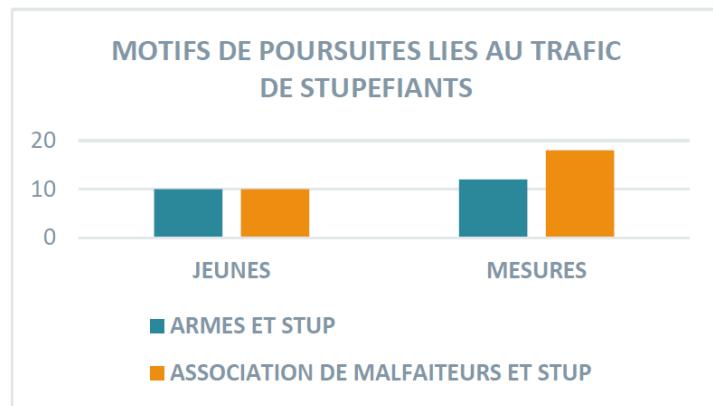
Les filles qui représentent 11% des personnes accompagnées dans le cadre pénal sont surreprésentées à certains endroits (22%) et de manière ascendante dans le trafic de stupéfiants. Cette donnée importante pour la PJJ doit être corrélée à l'expression marquée de l'implication forcée de très jeunes enfants au sein des réseaux. Ce sujet évoqué entre partenaires fera l'objet d'une veille dans un dispositif à partir notamment de la cité éducative de Nîmes. C'est en ce sens que la PJJ et l'aide sociale à l'enfance ont intégré la cellule de veille et d'accompagnement de la cité éducative de Nîmes. Une modalité de signalement en vue d'une évaluation réactive a été actée en présence du parquet nîmois.

Figure 6 : Évolution du nombre et de la part de filles suivies pour des mesures en lien avec les stupéfiants, dans le Gard entre 2022 et 2024



Entre implication, adhésion et emprise, ces jeunes gardois ou « travailleurs extérieurs déposés », semblent happés et peu sensibles aux approches éducatives ou sanitaires habituelles. Outre le trouble à l'ordre public et le caractère de dangerosité avéré dont ils peuvent se rendre auteurs, ces mineurs sont de fait exposés au quotidien à des situations de très grande violence.

Figure 7: Motifs de poursuites liés au trafic de stupéfiants en 2024 dans le Gard



Cette confrontation au réel du risque vital n'est pas sans rappeler le processus inhérent à toute forme de rite d'initiation. La singularité de celui-ci résiderait ici dans son caractère non encadré et non symbolisé. Les mineurs impliqués dans le trafic de stupéfiants tel que structuré au sein des QPV, participeraient d'une sorte d'épreuve ordalique. Cette dynamique les menace autant qu'elle contribue à une construction identitaire hautement problématique. À l'appui de réflexions initiées dans le cadre de la mise en œuvre des modules raccrochés au code de justice pénale des mineurs (santé, insertion, placement, réparation), la DTPJJ souhaite approfondir cette hypothèse et en tirer des enseignements en soutien de propositions éducatives innovantes.

Considérant par ailleurs les études menées au niveau national qui démontrent une baisse significative de l'implication dans les trafics et consommations à partir de l'âge de 18 ans, nul ne peut se résoudre à considérer que ces jeunes gens seraient fatallement destinés à une trajectoire morbide.

4.1.3 Des vecteurs d'engagement multiples perçus par les professionnels

Les vecteurs qui favorisent l'engagement des jeunes dans les trafics sont décrits dans le rapport du chercheur associé, Thierry Goguel D'allondans. Ce dernier a rencontré 18 jeunes entre 14,5 et 19 ans, âge au moment de l'entretien, suivis par la PJJ et les a interrogés sur les motivations, raisons, ou le processus par lequel ils ont intégré les réseaux de trafic de stupéfiants.

L'enjeu de cette partie n'est donc pas de parler « à la place » des jeunes mais de donner à voir ce qu'en perçoivent et en disent les professionnels.

Tout d'abord, les acteurs ont avancé une diversité de vecteurs d'engagement. La carrière de déviance⁹ des jeunes ne répond pas à un « *profil type* » (entretien parquet) mais à une pluralité d'expériences, de processus et de motifs multiples qui viennent concourir à leur engagement ou à leur désistance¹⁰ (sortie de délinquance).

Il est à noter, en précaution de lecture, que les motifs qui sont avancés interrogent les motivations individuelles des individus. Mais ces motifs d'engagement doivent être interprétés au regard des contextes sociaux, économiques et culturels. L'écueil serait d'interpréter ces données sous l'angle de l'essentialisation ou de l'individualisation du passage à l'acte.

⁹ Becker, H. (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. Free Press Glencoe
Mohammed, M. (2015). Sortir de la délinquance. *Idées économiques et sociales*, 181(3), 48-52.
<https://doi.org/10.3917/idee.181.0048>.

4.1.3.1 L'alternative à la désaffiliation sociale

Les professionnels décrivent l'inscription dans une « bande »¹¹ comme une recherche d'identification sociale et d'appartenance à un groupe. C'est un constat partagé par l'étude sur les jeunes concernés, qui rapporte que « *l'attrait le plus fondamental pour ces jeunes c'est de rejoindre une communauté d'élection et, pour la plupart, de se constituer une nouvelle famille* ». Il fait fréquemment suite à un parcours de ruptures institutionnelles, sociales et familiales. Le fait d'être choisi et valorisé par un groupe de pairs permet une forme de projection positive là où les alternatives normatives seraient jugées trop difficiles d'accès.

« À l'âge de 12-13 ans il commençait déjà à dealer et c'était une fierté en fait de dire qu'il avait été choisi un peu par les autres (...) son père était incarcéré, la mère était en difficulté sur le plan social et ça lui donnait une place en fait et le fait d'être avec d'autres jeunes, des garçons, j'ai l'impression qu'il créait son identité comme ça et du coup travailler, gagner de l'argent c'était une place sociale en fait pour lui »

Entretien PJJ

Parce qu'aujourd'hui, je pense qu'avec des parcours scolaires, malheureusement, qui pour certains ont été... Pas du fait de l'Éducation nationale, mais c'est tout un ensemble. Ça a été échec sur échec. Comment peut-on être jeune adulte ou jeune adulte en confiance et y aller ? Je veux dire, qui aujourd'hui a... Comment peuvent-ils se retrouver dans une entreprise classique sur un contrat ? Ce n'est pas possible. Il faut déjà reconstruire beaucoup de choses avant d'y aller. **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

Michel Kokoreff parle de « ré-affiliation territoriale » comme alternative à la désaffiliation sociale¹² (processus menant de l'intégration à l'exclusion sociale)¹³. Les différents indicateurs relatifs à l'insertion sociale exposés en préambule (seul 1/3 des habitants de ces quartiers sont en emploi et 1/3 des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi ni études) rendent compte du processus à l'œuvre et du sentiment d'exclusion et de stigmatisation auxquels ils peuvent être confrontés, que des situations aient été réellement vécues ou projetées.

4.1.3.2 Accéder à des plaisirs simples dans une société de sur-consommation

L'accès à « l'argent facile » est souvent mis en avant comme motif d'engagement dans une carrière de délinquance. Les jeunes rencontrés par notre collègue décrivent plutôt l'accès à un argent « rapide », ou simplement la seule alternative perçue comme possible pour gagner de l'argent¹⁴.

Leur utilisation est souvent immédiate : se faire plaisir et pouvoir s'offrir des biens, marqueurs de réussite sociale.

« Oui, en fait, c'est pour s'acheter des fringues, pour s'offrir, pour aller manger au resto avec ses copains. C'est ça, c'est ce qu'ils font. C'est pour leur vie quotidienne d'ado. » **Entretien parquet**

« Et en fait, ils ont une belle évolution, mais c'est pas du tout, parce que l'argent du trafic, ils le mettent pas de côté les gamins, non, non, non, c'est comme ça.

Ils vont acheter, ils vont manger un kebab, mais j'exagère.

Non, mais tu n'exagères même pas, c'est ça.

Ils vont acheter des fringues, ils vont...

¹¹ Boucher, M. (2015). « Bandes de jeunes » : de quoi parle-t-on ? *Empan*, 99(3), 17-19. <https://doi.org/10.3917/empa.099.0017>.

¹² Kokoreff, M. (2007). Du stigmate au ghetto De la difficulté à nommer les quartiers. *Informations sociales*, 141(5), 86-95. <https://doi.org/10.3917/ins.141.0086>.

¹³ Castel, R. (1990). « Le roman de la désaffiliation. À propos de Tristan et Iseult », *le Débat*, n° 61, 152-164.

¹⁴ Un jeune témoigne que c'est le trafic ou gagner au loto ; Thierry Goguel d'Allondans

Ils vont au McDo, mais c'est ça, attention, ils n'ont pas la valeur, parce qu'ils le disent l'argent, il n'est pas hallal, ils le disent, et c'est de l'argent qui ne reste pas. »

Entretien Alès

Claire Duport résumait cela ainsi en 2012 : « *l'économie des trafics de drogues est, pour la plupart de ceux qui en sont les acteurs, une économie de la pauvreté qui satisfait au mieux à quelques besoins de consommation courante.* »¹⁵

Le fait de vouloir accéder à des produits de consommation onéreux, comme les classes plus aisées, s'appuie sur une forme de « consolation matérialiste »¹⁶ face au contrôle des dépenses qu'ils ou que leurs familles doivent faire au quotidien¹⁷.

« il est dans la réflexion ce jeune en disant « en fait ma mère elle galère, je ne vais pas lui demander plus que je peux parce qu'il avait des besoins vestimentaires pareil il pourrait avoir les marques comme les autres et donc c'était son moyen lui d'accepter d'aller guetter sur un quartier du Vaucluse. »

Entretien PJJ

Par ailleurs, Vincent Benso explique¹⁸ également que les « petites mains » n'ont pas accès à un système de blanchissement. L'argent ne peut donc être capitalisé, mis sur un compte bancaire. Il peut alors soit être dépensé dans des biens de consommation courante, soit être conservé en liquide. Cette détention de capital expose à des risques de vol pour lesquels les victimes ne peuvent pas porter plainte.

4.1.3.3 Le « rite de passage »

Certains professionnels évoquent une forme de « parcours initiatique » ou de « crise d'adolescence ». Participer au trafic ou du moins à une « bande » ferait partie d'un passage obligé dans le parcours de ces jeunes, qui est pour la grande majorité très éphémère. Cela renvoie à la notion de carrière et à leur diversité ; la plupart des jeunes, à une séquence donnée, font également le choix de quitter cette carrière.

« Ça me fait penser à ce que disait F, ça me fait penser un peu à la crise d'ado. C'est comme ça, on ne peut rien faire. Ils veulent, c'est leur truc, ils veulent la chaise Quechua, ils veulent aller se poser. »

Entretien Alès

« C'est vrai que ce n'est pas juste le profil du jeune qui, à l'âge de 13 ans, va jobber. À 15 ans, il va faire le trafic. À 17 ans, il va se retrouver. (...) ...Non, il y a de tout. C'est vraiment quelque chose. Donc, ils se disent « Bon, je tente. » »

Entretien Parquet

4.1.3.4 Des engagements contraints : par la violence ou le besoin

Des engagements contraints ont également été décrits par les acteurs interrogés. Deux formes de contraintes sont alors mentionnées :

- Les menaces ou la violence sur les sujets ou leur famille :

« Ce gamin il a pas eu le choix, il n'a pas eu le choix, il guette. Parce que s'il ne guettait pas, apparemment il y aurait eu des représailles sur lui et sur sa famille. J'ai parlé avec le père ; le père ne veut pas déposer plainte, parce qu'il y a une peur de représailles. Je ne pense pas que ce soit un cas isolé. »

Entretien Nîmes

¹⁵ Duport C. (2012), *Trafics de drogues : un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille*, Études et travaux de l'ORDCS, n°4

¹⁶ Amossé, T. et Cartier, M. (2019). « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! » Modes de consommation des classes populaires depuis leurs ménages stabilisés. *Sociétés contemporaines*, 114(2), 89-122. <https://doi.org/10.3917/soco.114.0089>

¹⁷ Perrin-Heredia, A. (2013). Le « choix » en économie Le cas des consommateurs pauvres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 199(4), 46-67. <https://doi.org/10.3917/arss.199.0046>

¹⁸ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/dealers-la-balance-des-risques-3986560>

« Ce recrutement ne se faisait pas forcément de gré. Il y a un recrutement par la violence qui est effectué auprès de ces gamins, qui en général sont des gamins où il n'y a pas de père, où il n'y a pas d'adulte, capable peut-être de protéger un peu, c'est souvent ce genre de profil qu'on a. Donc il me racontait l'exemple de son cousin qui avait refusé d'aller travailler pour le réseau, et qui s'était fait casser la figure. »

Entretien PJJ

- Des besoins financiers de subsistance :

« C'est aussi en lien avec les familles, qui souvent, les familles, nous, les familles qu'on rencontre, pas toutes, mais certaines, sont sans papier. Du coup, c'est un apport, ça aide au logement, ça aide... Et elles n'osent rien faire, et il n'y a pas d'autre moyen de gagner de l'argent que ça. » **Entretien Alès**

« J'ai le témoignage d'un jeune qui m'a vraiment marqué, qui m'a dit un jour "mais qu'est-ce que vous croyez ? On n'a pas d'argent. Maman n'a pas d'argent. Il faut que je ramène de l'argent à la maison. Et regardez, on n'est pas méchants. Regardez comment je suis habillé. Vous croyez que c'est pour m'acheter des belles fringues ? Non, pas du tout. Je mets de l'argent de côté parce qu'on ne sait pas ce qui va se passer demain". » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

« Parce qu'il y a aussi le fait que le trafic nourrit des familles aussi. Des familles qui sont dans une précarité qui est énorme. Et du coup, le trafic va nourrir la famille et va leur permettre de survivre aussi. Il y a pour des familles où ça va pas être dit, mais on le sait, où le trafic permet de survivre et d'avoir un moyen financier quand même. » **Entretien Nîmes**

Les différents vecteurs cités par les professionnels ne sont probablement pas exhaustifs mais donnent à voir certains enjeux. Ils peuvent s'entremêler dans des proportions différentes pour créer les conditions de l'engagement initial des jeunes dans les réseaux de trafic.

4.1.4 Des modalités de contrôle des territoires qui relèvent du « soft » ou du « hard power »

Les conditions de vie et de travail des personnes rencontrées dans les différents entretiens sont en partie « rythmées » par les modalités de contrôle des territoires mises en œuvre par les gestionnaires de points de vente. Ces modalités de contrôle ont pour objectif de maintenir l'activité de trafic sur le territoire. Les différents discours retranscrits dans cette étude viennent illustrer ce qui a été décrit par Marwan Mohammed¹⁹ ; c'est pourquoi sa grille de lecture est reprise ici pour structurer leurs propos. Certains professionnels et habitants tendent ainsi à décrire un « soft power » : le trafic est maintenu grâce à la coopération avec les acteurs sur place. Des méthodes de négociation peuvent être ainsi mises en place et de l'entraide y est décrite. C'est notamment le cas à Ales où les professionnels décrivent des relations assez cordiales entre habitants, professionnels et « traquants ». Cela a pu également être rapporté par des Nîmois.

« C'est au pied des immeubles, au pied des familles en fait, et tout le monde participe de près ou de loin sans s'en rendre compte, parce que ça fait vraiment, tout le monde est copain avec tout le monde, tout le monde discute avec eux, on se

¹⁹ MOHAMED M. (2024) Les ressorts du management du trafic local, dans Communication orale à l'atelier « Centralismes et mises en perspectives transnationales » Programme D3S « Drogues, sciences sociales et sociétés » de l'EHESS/INSERM avec le soutien de l'IReSP, Paris, EHESS

pose avec eux, on discute, ils aident à décharger les voitures, monter les courses. Ça fait vraiment partie du paysage, de la vie de ...

- Les habitants leur descendent à boire quand il fait chaud, leur donnent des fruits. »

Entretien Alès

« Il peut y avoir aussi des témoignages de personnes qui vivent des situations où ils cohabitent avec le trafic. (...) on a pu entendre aussi à un moment donné, même si c'est resté très à la marge, on a pu entendre aussi des fois des personnes dire qu'elles se sont fait aider par des chouffes pour monter les courses à leur maison. Moi, je l'ai entendu ça. » Entretien Nîmes

D'autres méthodes relèvent plutôt du « hard power ». Le travail de trafic est alors maintenu sur le territoire par l'intimidation, la menace, la violence, le contrôle de la parole des habitants. Cette méthode participe au sentiment d'insécurité ressenti et exprimé par les habitants, qui se traduit notamment par des demandes de déménagement en dehors du quartier et de mobilité dans le parc social.

« Certaines personnes viennent nous voir en me disant "je veux changer de quartier parce que je ne peux même plus allumer la lumière chez moi. Parce que ma lumière donne sur le deal et donc, du coup, je reçois des cailloux sur la fenêtre tant que mes volets ne sont pas fermés ou que la lumière est allumée" alors qu'ils sont juste chez eux dans leur salon. » Entretien Nîmes

« Les demandes en urgence de quitter le quartier parce qu'elles ont été intimidées ou violentées par les trafiquants. » Entretien Nîmes

« [le sentiment d'insécurité] Il est entretenu par la présence des dealers notamment lorsqu'ils portent des attributs guerriers (cagoules, armes), la vision de scènes choquantes (tabassage) voire qu'ils les menacent. » Entretien Bagnols-sur-Cèze

Ces modalités de contrôle territorial ne sont pas immuables, elles évoluent en fonction de plusieurs facteurs comme :

- La pression organisée par les acteurs de l'application de la loi ;
- La mobilisation des habitants pour réinvestir un espace privé ou public ;
- Les relations entre bandes de jeunes, qui vont bien au-delà du seul trafic de stupéfiant.

Elles dépendent également des acteurs sur place et varient ainsi dans le temps et l'espace.

« C'est le trafic qui donne le tempo de l'ambiance sur le quartier. C'est à dire que quand ils ont décidé de ne pas mettre un coup de pression, ça se passe relativement normalement. Par contre, nous, on est dans une configuration, depuis quelques mois, on sent que les points de deal mettent des coups de pression, et aux habitants, et au tissu associatif. Aux professionnels de manière générale. À la fois pour ne pas être présents sur des espaces publics, ou en barrant les rues, en mettant des barricades, en interdisant des passages qui sont dans le domaine public. Donc c'est un peu eux quand même qui donnent le ton et l'ambiance sur le quartier. » Entretien Nîmes

« Il peut y avoir aussi des témoignages de personnes qui vivent des situations où ils cohabitent avec le trafic. Et qui sont, j'emploie ce terme-là, oui, mais de cohabitation, d'autres personnes qui subissent la violence du trafic. Mais c'est très fluctuant dans le temps, et en fonction, ça peut très vite changer. » Entretien Nîmes

Un acteur interrogé schématise l'atmosphère de son quartier de manière cyclique et la rapproche d'un cycle de violence intrafamiliale avec ses évènements de crise, d'explosion, illustrée par les actions violentes telles que les fusillades sur l'espace public. Mais également ses moments d'accalmie durant lesquels les habitants se réapproprient les espaces collectifs.

En fait, moi, comme je gravite autour des quartiers, il y a quelque chose qui revient par rapport au cycle. Événements, sidérations. Plus personne dans la rue. Les gens ne se regardent plus, ne communiquent plus. Et puis, petit à petit, on reprend goût à la vie. C'est l'école qui force un peu le trait, puisqu'on est obligé d'aller amener notre enfant. Et de ce côté-là, il y a un côté positif. C'est dans la fonction parentale. J'accompagne mon enfant à l'école. Je vais chercher mon enfant à l'école. En termes de fonction parentale. Et après, à nouveau, le marché est un peu plus vivant. À nouveau, les gens se rappropent les espaces. Et s'il y a à nouveau un événement, on reprend ce cycle de vie. » **Entretien Nîmes**

4.1.5 Les conséquences du « hard power » pour les habitants

4.1.5.1 Une adaptation des comportements de la vie quotidienne : confinement des enfants, contraintes dans l'espace domestique et public, anxiété vis-à-vis des proches

Dans ce schéma de violence, les habitants adaptent leurs comportements pour limiter les risques ou les conséquences pour leurs proches. Il est notamment remonté les actions suivantes :

- ❖ Un confinement des enfants en dehors des temps scolaires voire une déscolarisation sur une période donnée

« Des enfants aussi qui ne sortent plus, alors avec certains parents qui vont les garder à domicile, juste chez eux, l'école, et puis après, ils les laissent enfermés chez eux. » **Entretien Nîmes**

*« Quand vous dites descolariser des enfants, ça veut dire que c'est un arrêt de l'école du fait d'une insécurité d'aller et de se rendre à l'école ?
Ah oui, ils n'y allaient plus, ils n'y allaient plus du tout.*

Pour aller au collège, ceux du quartier doivent traverser le... Donc les parents n'ont pas voulu que leurs enfants aillent à Jules Verne parce qu'ils pouvaient se prendre une balle ou... [...] » **Entretien Nîmes**

Beaucoup de mères de famille disent qu'elles ont énormément peur. Qu'elles accompagnent leurs enfants à l'école. Elles vont rechercher leurs enfants à l'école. C'est à peu près les seuls moments où les enfants sont dehors. » **Entretien Nîmes**

De manière parallèle, des parents expliqueront durant un entretien inscrire leurs enfants dans des activités extrascolaires et les y accompagner ainsi que leur interdire toute sortie non supervisée. Le but étant de limiter au maximum le contact avec des personnes impliquées dans le trafic, souhaité ou subi.

- ❖ Des habitants n'allument pas la lumière le soir car leur logement donne sur le point de deal

« Certaines personnes viennent nous voir en me disant que je veux changer de quartier parce que je ne peux même plus allumer la lumière chez moi. Parce que ma lumière donne sur le deal et donc, du coup, je reçois des cailloux sur la fenêtre tant

que mes volets ne sont pas fermés ou que la lumière est allumée alors qu'ils sont juste chez eux dans leur salon. » **Entretien Nîmes**

❖ Un évitement de certains endroits de l'espace public

Lors du groupe avec les habitants de Bagnols-sur-Cèze, une mère prend la parole pour dire qu'elle ne se rend pas au city stade car elle a entendu des tirs il y a quelques mois (avant l'entretien en octobre 2024).

Une autre dit ne pas se rendre dans le parc au cœur du quartier car les dealers sont parfois sur les balançoires « comme les enfants » ou à proximité : « *on les voit à droite, à gauche [du parc], on voit leurs armes* ». Elle n'est pas rassurée et ne pense pas pouvoir protéger ses enfants si l'agitation apparaît. En effet, quand la police passe, « *ça court de partout* ».

De la même manière à Nîmes, des habitantes témoignent du fait d'éviter certaines rues ou espaces connus pour ses points de deal.

❖ Des personnes s'assurent de la sécurité de leurs proches lors des déplacements

Plusieurs habitants racontent lors des entretiens qu'ils s'assurent par téléphone que leurs proches soient rentrés en sécurité, de peur qu'ils aient été agressés ou menacés.

4.1.5.2 Des nuisances régulières : sonores, spatiales et conduisant à l'insalubrité

L'activité de trafic entraîne également des nuisances du quotidien qui sont mentionnées par les habitants :

- Les cris pour prévenir de l'arrivée des forces de l'ordre, et prévenir quand elles sont reparties ;
- Les tirs de feu d'artifice ;
- L'occupation des halls d'immeubles ou des devants d'immeubles qui oblige parfois les habitants à pousser les jeunes en train de dormir quand ils partent au travail ;
- L'usage des locaux à poubelles comme sanitaires notamment l'hiver ;
- Le fait de brûler des détritus l'hiver pour se réchauffer, créant des fumées épaisse et nocives qui se déposent sur les habits notamment ;
- Le fait de laisser des déchets alimentaires qui attirent les nuisibles.

Il est à noter qu'une partie de ces nuisances est parfois résolue par des négociations amiables retrouvées dans le « soft power ».

4.1.5.3 Une dégradation importante de la santé mentale

Les acteurs témoignent des traumatismes que peut entraîner ce sentiment d'insécurité au long cours. Le fait d'être exposés de manière récurrente à des bruits de balle ou d'assister à une situation violente engendre des stress post-traumatiques chez les habitants.

« Des enfants entendent ces bruits-là, il y a une notion de traumatisme collectif, avec tout le stress post-traumatique qui peut intervenir aussi. Dans les familles, avec la notion de peur, de réminiscence, d'angoisse... » **Entretien Nîmes**

« Sa fille ne venait plus à l'accompagnement à la scolarité parce qu'elle avait été témoin d'une fusillade, quelqu'un qui était resté par terre pendant plusieurs minutes assez longtemps, et qu'elle en faisait des cauchemars, qu'elle ne voulait plus dormir seule parce qu'elle avait vu ça de sa fenêtre, le temps que les secours arrivent. » **Entretien Nîmes**

4.1.5.4 Une perte du pouvoir d'agir

Le climat de violence et sa banalisation ressentie sur certains quartiers immobilisent les habitants et les freinent dans leur pouvoir d'agir. Là ou avant, ou sur certains quartiers, il était possible d'aller voir les personnes et de négocier une forme de tranquillité pour les habitants, ces derniers disent pour certains avoir désormais trop peur de le faire, par crainte de représailles.

« il y a aussi quand même le climat de violence générale qui fait qu'on n'est pas à l'abris de se prendre une balle, un coup de couteau, un mauvais coup, mais partout hein, même en centre-ville, mais du coup, on est beaucoup plus réservé à intervenir quand on voit quelque chose qui ne nous paraît pas normal, même si c'est des gamins, etc. Ça serait tout à fait normal d'aller les voir et de dire, "ça ne se fait pas, ce que tu es en train de faire..." Mais en fait, la violence est tellement banale et à tout moment, on peut tellement être victime de quelque chose de grave que je pense qu'il y a des vrais freins. » Entretien Nîmes

« Et moi, j'ai l'impression que, avant de vouloir aller dans la rue et du coup de vouloir faire bouger les choses, ils n'ont qu'une envie, c'est de se protéger et du coup de partir... » Entretien Nîmes

Des initiatives individuelles existent toujours, une femme témoignera avoir confronté des vendeurs dans son immeuble après avoir retrouvé un « paquet en film plastique » dans sa boîte aux lettres, ce qui n'est plus jamais arrivé par la suite. Mais ces initiatives restent marginales et individuelles.

Un échange entre des habitants et un élu vient cristalliser le sentiment d'inéquation entre l'insécurité ressentie et la réponse qui leur est apportée.

Après la présentation d'un projet de la ville « d'occupation positive » de l'espace public, deux femmes expriment qu'elles ne sortiront dans l'espace que si elles ont la certitude qu'elles sont, avec leurs proches, en sécurité, c'est-à-dire sans « dealers » à proximité : « *Les gens veulent vivre en paix.* »

Pour l'élu, c'est justement l'occupation de l'espace public qui permettra de « gêner » les dealers et donc de les repousser. Cela ne convainc pas les habitants. L'élu assure que durant les plages d'action proposées les habitants pourront sortir « *en toute sécurité* » mais le débat reprend. Une habitante l'interpelle « *comment en toute sécurité ?* ». L'élu répond que la police connaîtra les horaires de ces plages et pourra intervenir très rapidement « *au cas où* ». Les habitants s'indignent : « *au cas où ? Ça veut dire qu'il peut se passer quelque chose* ».

Durant cet entretien, les habitants insistent sur le fait que ce sentiment constitue en soi une agression et impacte négativement leur qualité de vie. C'est pourquoi les actions de prévention, telles que présentées au début de la réunion [l'occupation positive de l'espace public], ne rassemblent pas l'adhésion des habitants.

4.2 Difficultés exprimées par les acteurs sociaux-éducatifs

4.2.1 Des difficultés pour l'action socioéducative liées à l'organisation du trafic sur les territoires

4.2.1.1 Une hypermobilité qui favorise l'anomie

L'hypermobilité des jeunes trafiquants favorise une absence de régulation du lien social²⁰ qui pouvait être contenue par les réseaux d'interconnaissance familiaux mais aussi ceux créés par l'action sociale et éducative. Le recrutement *via* les réseaux sociaux et messageries sécurisées de jeunes extérieurs aux quartiers complexifie le travail éducatif en créant notamment des situations de rupture dans le parcours. Les fugues des foyers de l'aide sociale à l'enfance ou de dispositifs PJJ sont rapportées.

« En fonction des offres d'emploi, nous on a des fugues régulièrement de l'hébergement pour aller jobber comme ils disent. Et ça dépend des périodes. Et ça marche aussi pour la prostitution. Tous les domaines sont touchés. » Entretien PJJ

Cette mobilité des jeunes et leur rotation régulière sur différents points de deal, qu'elle soit choisie par les jeunes ou subie, freine la création du lien avec les équipes de la prévention spécialisée ou des centres sociaux. En plus de complexifier le positionnement du jeune ou le recours à des ressources sociales, elle impacte négativement la capacité de médiation des acteurs sur place avec les jeunes ou leurs familles.

« Il y a encore quelques années, c'était des gamins dont on connaissait les familles, et avec qui on avait une possibilité de médiation, de rattrapage entre guillemets. Là, pour la majorité, on ne les connaît pas. Et puis ça tourne énormément, donc il y a très peu de prise sur les familles quand c'était possible. » Entretien Alès

« on arrive sur des lieux qui sont investis par des jeunes avec qui on ne peut pas être en lien, parce que pas d'ici, pas du territoire. Et ça vient nous freiner dans notre travail qui est le lien, la création d'une rencontre, faire connaissance. » Entretien Bagnols-sur-Cèze

Cette méconnaissance des personnes installées (par autrui) dans des espaces publics peut potentiellement impacter la modalité de contrôle du territoire mise en œuvre et faciliter le recours au « hard power ». En effet, la négociation avec les habitants apparaît plus complexe ; l'absence de lien affectif peut amener les habitants à être moins conciliants avec leurs activités illicites ou les nuisances qui en découlent. Et de manière parallèle, ils sont également moins concernés par les violences qui peuvent survenir entre jeunes. En miroir, les guetteurs et vendeurs ont moins d'intérêt à négocier un terrain d'entente et limiter les nuisances. L'absence de compromis et donc le maintien de l'activité par la menace ou la violence peut apparaître plus acceptable qu'au sein de son propre quartier.

Il serait nécessaire d'interroger cette hypothèse auprès des parties prenantes pour pouvoir en tirer une quelconque conclusion. Mais les différents témoignages exposés amènent néanmoins à la formuler.

« La stratégie²¹, elle est simple, c'est-à-dire que personne ne connaît, personne ne peut lui parler, et ça indigne aucune famille, parce que personne n'est concerné dans les premières lignes. » Entretien Alès

²⁰ Laurent Mucchielli, « Anomie », Sociologie [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 08 février 2021 URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/8370>

²¹ Aucune donnée ne permet d'affirmer qu'il existe une stratégie de séparation des « premières lignes » et des habitants.

« Si on parle trop longtemps ils vont vite exprimer qu'ils n'ont pas le droit, qu'ils ne peuvent pas. Là où quand c'est des jeunes de Bagnols, on connaît la famille, le grand frère, c'est plus facile. Là on a quand même, surtout récemment, beaucoup de mineurs qui viennent d'ailleurs, qui sont souvent en fugue, et il y a zéro prise. Ils dépendent du trafic pour le logement, pour la nourriture, et du coup à partir de là ils n'ont même pas la possibilité de se positionner. » Entretien Bagnols-sur-Cèze

4.2.1.2 *Un mode de management qui pose des difficultés de positionnement pour les professionnels*

❖ Le double sens du terme dette : argent et obligation

Les gérants des réseaux de trafic de stupéfiants mettent pour une partie en place un système de dette²² auprès de leurs travailleurs, lors d'une arrestation ou d'un carottage²³. Les vendeurs, ou charbonneurs, sont responsables des produits et/ou bénéfices en leur possession. Leur perte doit donc être remboursée au gérant. L'emprisonnement peut permettre de faire table rase de la dette contractée, certains gérants estimant que l'obligation envers le réseau était remplie par ce biais.

Ce système engendre rapidement une redevabilité des « petites mains » aux gérants, les pertes de revenus étant fréquentes du fait de la stratégie mise en place par les acteurs de l'application de la loi. Le réseau peut également faire valoir des frais d'hébergement, de bouche, de consommation pour engendrer cette dette. Les jeunes se retrouvent ainsi débiteurs du réseau et travaillent pour rembourser la dette contractée, qu'elle soit réelle ou fictive. En cas de non remboursement, les violences surviennent rapidement sur eux ou leur famille. Finalement, les jeunes se retrouvent parfois rapidement pris au piège d'un système fermé, pour lequel les solutions n'apparaissent pas suffisantes.

« Parce que dès lors qu'il y en a un qui est interpellé avec notamment une quantité non négligeable, soit d'argent, soit de produits, après, il va falloir qu'il rembourse. Donc, qu'il se remette dans un autre trafic ou le même mais ailleurs pour rembourser, finalement, le manque à gagner qui a été opéré par l'interpellation. Donc, c'est effectivement un cercle infernal. » Entretien Parquet

« Une fois c'est un collège ou un lycée je crois qui nous a appelé pour nous dire ils essayaient de le mettre dans un coffre. Je l'ai attrapé, je l'ai mis en sécurité parce qu'ils essayaient de le mettre dans le coffre pour le remettre à vendre et lui faire rembourser sa dette. » Entretien PJJ

Ce système de dette entraîne des difficultés de positionnements de la part des éducateurs PJJ sur le discours éducatif à tenir. En effet, ils doivent choisir entre dire aux parents de participer à ce système délictuel et vicieux, et ainsi, indirectement l'entretenir, et potentiellement encourager une mise en danger directe du jeune accompagné ou de ses proches.

« Des parents qui se trouvent dans la situation, de dire, on règle 1000 euros au réseau, donc on cautionne quelque part le trafic de stup' du quartier, en sachant que s'ils ne s'acquittent pas de cette dette, il y a déjà les pressions qui ont démarré hein sur la famille, je crois qu'il y a la voiture du tonton qui a été défoncee quelques jours après, ils savent que de toute façon, il va falloir.... Moi je me suis retrouvé à leur dire, qu'est-ce que vous comptez faire ? parce qu'on avait le sentiment que si cette dette n'est pas payée, ça va continuer. (...) Et parfois même s'ils ont envie d'arrêter, ils ne peuvent

²² Benso, V. (2018). La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social ? Psychotropes, 24(1), 9-14. <https://doi.org/10.3917/psyt.241.0009>.

²³ Le carottage consiste dans le vol du stock et/ou des bénéfices de la vente de produits détenu par une personne du réseau. Il peut être opéré par quelqu'un d'extérieur comme un concurrent, ou une personne à l'intérieur du réseau.

pas, parce qu'ils se retrouvent à devoir aller travailler gratuitement entre guillemets, pour s'acquitter de cette fameuse dette. » Entretien PJJ

4.2.1.3 Des réajustements sécuritaires de l'intervention professionnelle qui posent des questionnements éthiques aux professionnels

Les différents évènements violents survenus sur certains quartiers investigués ont impacté à court et moyen termes le fonctionnement des structures socioéducatives. Un centre social et l'école d'un quartier ont également fermé suite à l'exercice du droit de retrait par les salariés²⁴ suite aux fusillades en février 2024. Certains changements dans l'organisation du travail ou la sécurisation des lieux ont été imposés par la hiérarchie afin de sécuriser les professionnels sur leur lieu de travail, notamment :

- La limitation voire l'interdiction de se rendre sur certains quartiers ou à certains créneaux horaires, notamment suite aux évènements violents.

« Je me souviens avoir reçu de la part de notre administration une injonction de ne plus se rendre sur le quartier [lieu] à un moment donné, puisqu'il y a eu des règlements de compte donc là, nous on commence à ça aussi c'est qu'au niveau de notre intervention, quand on y va, après des fois on adapte les horaires sur lesquels on se rend pour des visites à domicile, on va privilégier plutôt le matin que de se pointer là-bas à 18h ou 19h. » Entretien PJJ

- La sécurisation des structures publiques implantées dans le quartier.

« Parce que suite aux événements d'un peu moins d'un an maintenant, puisque c'était en février l'accumulation, c'est les premiers à être sortis alors que tous les pouvoirs publics fermaient. Je veux dire comme ça. Ou en tout cas, était dans une... les processus de barricades. Enfin, je vois nous sur le CMS, on a eu des grands (inaudibles) Des délais de trois secondes, s'il y a des gens qui rentrent, enfin des trucs... Pourquoi pas, effectivement, notre institution a l'obligation de nous protéger. » Entretien Nîmes

- La limitation et la justification obligatoire des visites à domicile.

*« [Vous avez dit] que ça a impacté les visites à domicile, mais plus précisément, très rapidement, vous ne pouvez plus en faire, c'est ça ?
- On ne nous a pas demandé de ne plus en faire, mais il fallait que ce soit justifié en fait, et il y a une procédure qui a été mise en place. Il fallait qu'on voit avec notre chef de service le motif de la visite, et savoir s'il n'y avait pas une alternative possible à la visite à domicile, par exemple que plutôt que ce soit nous qui nous déplussions, que ce soit les familles qui viennent. »* Entretien Nîmes

De manière parallèle à ces directives hiérarchiques, des conseils plus officieux ont pu circuler « entre collègues » afin de limiter les risques.

« Et pareil, pour revenir sur les visites à domicile aussi, c'est vrai que moi, beaucoup de collègues m'ont dit qu'il y a des rues où, 'il ne faut pas aller, on ne fait pas de visite à domicile dans certaines rues, mais du coup, pour accompagner comme il faut ces personnes-là, c'est aussi très compliqué.

Qui est-ce qui définit ce périmètre ?

²⁴ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gard/nimes/trafic-de-drogue-et-fusillades-eleves-et-enseignants-de-cette-ecole-de-nimes-ne-sont-pas-retournes-en-classe-2931450.html>

C'est entre nous et entre collègues, où on se donne des conseils, notamment la rue [anonymisation], où on se dit, cette rue, il ne faut pas y aller. Après moi, j'ai pas eu de... Ma chef de service ne m'a pas donné de rue. Oui, voilà, c'est ça. Mais c'est vrai qu'entre nous, du coup, notamment avec les anciennes qui connaissent un peu mieux le quartier, il y a des rues où voilà... il ne faut pas aller. [...]

Selon la temporalité de la journée, il y a des endroits dans le quartier, même le principe à 8h du matin, je peux y aller, par contre à partir de midi, on va éviter. »

Entretien Nîmes

Ces limitations du périmètre d'intervention ont questionné éthiquement une partie des professionnels rencontrés. Si la volonté de sécuriser les pratiques est appréciée et estimée nécessaire, le déplacement des risques vers les usagers interroge. C'est une double peine pour les habitants du quartier qui, en plus de subir des violences et d'avoir des risques d'y être exposés, voient l'accès à leurs droits et services restreints.

« Donc, les habitants aussi qui se sentent complètement abandonnés parce qu'en plus de l'insécurité et de la peur des balles perdues, ce qu'ils nous disent, et bien, en fait, du coup, derrière, les professionnels aussi se protègent, ce qui est normal.[...] Mais du coup, les habitants se retrouvent encore plus seuls, même pour faire des démarches d'accès au droit, avoir accès à des ordinateurs. [...]

Et sous prétexte de nous protéger, nous, à ne pas y aller, on demandait aux gens de venir. C'est juste qu'on ne protège pas la même personne, mais il y a toujours des êtres humains qui, potentiellement, peuvent mourir. Donc ça aussi, ça nous a quand même un peu... c'est choquant. Sous prétexte de protéger, moi, que je fasse tuer l'usager, je vais loin dans ce que je vous dis, mais en vrai c'est ça... c'est un peu inconcevable en fait. Pour nous, en tout cas, c'était inconcevable. » Entretien Nîmes

Enfin, ces événements impactent également la perception du quartier par les personnes extérieures et donc la propension des professionnels à vouloir y travailler, voire y faire un stage.

« Même des apprentis ou des salariés qui vont m'appeler des fois 15 jours avant de commencer leur contrat, tout est déjà signé, qui me disent "Ah, mais je viens d'entrer en promo et on m'a dit que..." Est-ce que c'est vrai ? Avoir une peur de venir travailler pour certains, surtout quand on ne connaît pas le quartier parce qu'il y a toute cette image qui est véhiculée. » Entretien Nîmes

4.2.2 Des difficultés liées aux fonctionnements institutionnels

Les différents professionnels interrogés notent diverses difficultés pour accompagner ces jeunes. Elles concernent le repérage, l'accompagnement global et la proposition de solutions alternatives.

4.2.2.1 Pour repérer les jeunes aux premières étapes de l'engagement

Le repérage précoce des jeunes à risque de décrochage scolaire ou dans les premières étapes d'engagement représente selon les professionnels un enjeu crucial pour tenter une forme de ratrappage. Plusieurs freins sont pointés pour ce faire. Ils notent plusieurs maillons manquants ou insuffisants, à divers niveaux :

- Des signaux de décrochage scolaire et possiblement d'inscription dans la délinquance existent mais sont selon eux peu mobilisés pour repérer et accompagner les jeunes. L'utilité des signalements d'absentéisme par les professionnels de l'Éducation nationale est questionnée. Ils ne semblent pas

avoir d'effet sur le parcours du jeune, son accompagnement global ou l'accompagnement parental dans ce cadre.

« Il y a un élève depuis la 6^e on fait des signalements, là il est parti, il a dépassé le stade de la 3^e, il est parti, et quand même, chaque année, il y a des signalements. Il est passé deux fois en commission, donc avec le DASEN. Qu'est ce qui s'est passé ? Rien. Il a continué, alors on a fait ce qu'on a fait, on a fait ce qu'on a pu, avec les moyens qu'on avait, mais ça monte pas plus haut. Deux fois en commission d'absentéisme. On continue à faire les signalements. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

« Tout ce qui est signalement d'absence ne fait pas le lien avec, effectivement, la protection de l'enfance. Donc, ça se perd. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

- L'absence de dispositif de décrochage avant 16 ans (rapport sénat 2022)²⁵

Un rapport sénatorial publié en 2022 pointe l'absence de dispositif de prise en charge de la rupture scolaire avant 16 ans. Si certains territoires, tels qu'Ales, ont mis en place des dispositifs alternatifs à l'exclusion scolaire, en lien avec la prévention spécialisée, ce ne semble pas être le cas de l'ensemble des territoires investigués.

« La prise en charge de la rupture scolaire avant 16 ans est l'angle oublié des politiques publiques. »
Rapport sénatorial 2022

²⁵ <https://www.senat.fr/rap/r21-885/r21-885-syn.pdf>

Depuis 2008, l'association Avenir Jeunesse, qui porte la prévention spécialisée sur le département, met en place un dispositif « décrochage scolaire » sur l'impulsion du conseil départemental, en lien avec les établissements scolaires, pour le 12-16 ans. Des partenariats ont été noués avec les collèges (2 sur Alès et 1 sur Grand Combe). Le dispositif a perçu plusieurs financements différents, il est financé aujourd'hui dans le cadre du PRE (programme de réussite éducative) et a été repris dans le cadre de la politique de la ville.

Le projet consiste en l'accueil volontaire sur les jours d'exclusion des collégiens des établissements partenaires. L'association souhaite conserver la libre adhésion des familles, qui adhèrent assez facilement au dispositif, dès lors qu'il est bien expliqué. L'objectif est le suivant : travailler des objectifs éducatifs.

Jour 1

Présentation du dispositif + entretien individuel avec le psychologue. Un travail est réalisé sur la manière dont le jeune vit la sanction. Un état des lieux est effectué concernant les problématiques sociales, familiales, et éducatives. Cela permet de repérer un besoin d'accompagnement particulier, souvent non adressé (ULIS, ITEP...) mais aussi des situations de maltraitance le cas échéant.

Temps de repas partagé : permet d'être sur un cadre informel et d'échanger. Un éducateur PJJ venait par le passé sur ce temps de repas, mais cela s'est arrêté suite à son départ à la retraite. L'après-midi est dédiée à une action collective afin d'observer les jeunes dans une dynamique de groupe. Les thématiques peuvent être variées et peuvent consister en une action sportive, culturelle ou encore autour de la nutrition

Jour 2

Journée dédiée au bénévolat ou à la participation à une action solidaire ou de sensibilisation. Différents partenariats sont noués ou en cours.

L'objectif de cet accueil est de créer un premier lien avec les jeunes afin de pouvoir les accompagner durablement par la suite.

Ces différents manques participent d'un accompagnement trop tardif, dans le parcours d'engagement du jeune, complexifiant la capacité des professionnels à « rattraper » ce jeune ou à « activer » des leviers de désistance.

« Et la difficulté, on demande des placements, pour protéger ces enfants-là. Mais quand on arrive c'est déjà trop tard. Quand on récupère un gamin de 16 ans et demi ou de 17 ans, sans vouloir voir le verre à moitié vide, on ne va pas pouvoir arriver à déconstruire son mode de pensée, de fonctionnement, et l'inscrire sur autre chose. C'est très compliqué. » Entretien Alès

4.2.2.2 Pour accompagner les jeunes impliqués dans les réseaux de trafic

Dans le cas où le besoin d'accompagnement serait repéré, leur adressage apparaît complexe ou insuffisant selon les professionnels. Les professionnels nécessaires pour répondre efficacement et précocement aux besoins sont jugés insuffisamment nombreux et ce, dans différents domaines. Pourtant, l'adressage des besoins est considéré comme une condition parfois *sine qua non* à la prévention ou la sortie de la carrière de délinquance, que cela soit de l'engagement dans les réseaux de vente de stupéfiants comme de prostitution.

❖ Santé mentale

En premier lieu, les besoins en santé mentale repérés par les professionnels sont supérieurs à la capacité de réponse des spécialistes. Le délai pour obtenir un rendez-vous au centre médico-psychologie (CMP) est considéré trop long pour répondre à la temporalité du jeune et prévenir une dégradation de son état psychique. Ces dernières années, la dégradation de la santé mentale des jeunes est notamment illustrée par l'augmentation du risque important de dépression (14 %), des pensées suicidaires (24 %) et des tentatives de suicides, notamment chez les filles (tableau 3).

Tableau 3 : Indicateurs de santé et leurs évolutions entre 2017 et 2022 (%)

	Garçons 2022	Filles 2022	Écart fille/garçons	Ensemble 2022	Ensemble 2017	Évolution 2017/2022
Santé perçue "pas du tout" ou "peu" satisfaisante	7,3	10,3	***	8,8	6,7	↗
Vu un médecin au cours de l'année (≥ 1)	84,4	89,5	***	86,9	90,3	↘
Vu un dentiste au cours de l'année (≥ 1)	59,8	63,1	***	61,4	65,1	↘
Problème de santé au cours de l'année	30,3	38,5	***	34,3	33,2	↗
Problème dentaire au cours de l'année	17,9	17,2	**	17,6	17,3	→
Maigreur (IMC (garçons) < 17,2 kg/m ² , (filles) < 16,6 kg/m ²)	5,0	3,0	***	4,1	3,4	↗
Obésité (IMC (garçons) > 28,2 kg/m ² , (filles) > 28,7 kg/m ²)	5,9	4,3	***	5,1	3,7	↗
Risque important de dépression (score ADRS > 6)	5,2	14,0	***	9,5	4,5	↗
Tentative de suicide ayant amené à l'hôpital au cours de la vie (≥ 1)	1,9	4,8	***	3,3	2,9	↗
Pensée suicidaire au cours de l'année	12,3	24,0	***	18,0	11,4	↗

Source : Tendances 155 OFDT. Les drogues à 17 ans – Analyse de l'enquête ESCAPAD 2022

« en parlant de santé mentale, tous... Cette année spécialement on se dit avec les chefs d'établissement, qu'on a maintenant une part de plus en plus importante d'élèves psychiatriques. Pas juste en difficulté mais aussi psychiatrique, c'est-à-dire avec les maladies, les TS [tentatives de suicide], des... » **Entretien Alès**

« CMP c'est impossible d'avoir un rendez-vous. Donc, c'est... Voilà, et c'est tout ça qui fait que les gens s'enlisent dans la situation. Elle s'aggrave, et que les enfants, les jeunes...

- Effectivement, CMPP je crois que c'est un an et demi, un an et demi d'attente pour un rendez-vous. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

« Et tous les gens, on n'a plus de médecin scolaire, on n'a plus de psychiatre... Et du coup, je trouve que le partenariat marche, mais que dans les solutions, on a des murs. » **Entretien Alès**

❖ Aide éducative (ASE)

La mise en place d'une aide éducative est jugée trop tardive au regard des signalements effectués, le délai pouvant atteindre plusieurs mois avant qu'elle ne soit effective.

« (...) Une aide éducative, mettons. Et ben six mois après, il y aura peut-être l'aide éducative. » **Entretien Alès**

« On n'a pas de plaindre sur le territoire. Il y a des territoires où vous vous déplacez simplement sur Bagnols-sur-Cèze, il n'y a pas de maison d'enfants. C'est-à-dire qu'il y a des accompagnements éducatifs qui sont ordonnés par le magistrat, mais qui ne sont pas mis en œuvre. Même des décisions judiciaires. » **Entretien Alès**

❖ Addictions

Enfin, l'accompagnement des jeunes usagers de drogue n'apparaît pas suffisamment étayant au regard des problématiques exprimées ou repérées. Les professionnels PJJ estimant que les consommations sont souvent un frein central à leur capacité d'accompagnement des jeunes et leur capacité de positionnement. Elles représentent également un frein à la sortie des réseaux de vente, puisque représentant un moyen d'approvisionnement sans lequel la consommation ne serait souvent plus possible.

« Notre seule porte de sortie souvent, c'est [nom de l'association] et [non de l'association], avec une consultation jeune consommateur, un mercredi après-midi par mois. En individuel, c'est très léger, on a très peu de leviers. » **Entretien PJJ**

Finalement, les professionnels interrogés estiment rencontrer des jeunes dans des problématiques complexes et intermêlées qu'ils ne peuvent accompagner seuls. La fragilité des ressources existantes sur les volets social, psychologique, éducatif et médical complexifie la capacité de réponse aux problématiques multiples. Du moins, elle ne permet pas en l'état de répondre à la temporalité des jeunes, et à l'immédiateté souvent nécessaire lorsque l'adhésion est suscitée ou la demande établie.

4.2.2.3 Pour proposer des solutions alternatives et favoriser la désistance

Les professionnels expriment également des difficultés liées à l'absence de réponse coordonnée globale, intégrant l'ensemble du système familial. Certaines difficultés sont relatives aux périmètres des dispositifs, relatifs à la collectivité qui les porte. C'est notamment le cas des dispositifs financés par les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance par exemple, qui excluent *de facto* les personnes qui ne sont pas domiciliées au sein de la commune qui les porte.

« Et donc, les situations ne peuvent pas être évoquées, les situations hors Bagnols, au sein du CLSPD de Bagnols, puisqu'on n'a pas un CLSPD d'agglo. Donc, c'est effectivement une difficulté, parce qu'au sein de la même classe, il y a des problématiques des fois différentes, ou même des dispositifs qu'on peut mettre en place par rapport à de l'accompagnement des jeunes exclus. Et on peut faire bénéficier de ces dispositifs les jeunes bagnolais, et pas le jeune qui a commis le fait parce qu'il habite le village à côté. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

De manière générale, et de la même façon que pour le décrochage scolaire, le critère de minorité est un frein pour accéder à un ensemble de dispositifs d'accompagnement. Que cela soit sur le volet des addictions (seules des consultations jeunes consommateurs sont accessibles aux mineurs qui n'ont pas accès à des accueils bas seuil ou des accueils collectifs), sur le volet de l'accès aux droits, de l'insertion,

etc. Cet accompagnement global nécessite alors l'intégration de la cellule familiale, que cela soit pour des questions de (re)logements, d'accès aux prestations sociales, etc.

« Au niveau du maillage, je trouve que pour les jeunes majeurs, il y a quand même pas mal de choses. Avec le département, avec la mission locale, on arrive à proposer des accompagnements un peu global sur l'accès au droit (...) Mais pour les mineurs, on n'a pas d'équivalent. En tout cas, on est peu en lien sur la question de l'accompagnement global des mineurs. Je pense qu'il y a aussi des choses à jouer sur ça.

(...). Il n'y a pas de solutions, elles ne sont pas inventées. » **Entretien Nîmes**

La prise en compte de la cellule familiale dans les réponses apportées est d'autant plus importante que les problématiques liées à l'embrigadement des jeunes peuvent concerner leur famille, même si elles ne sont pas directement en lien avec le réseau. En effet, les menaces et violences peuvent se reporter sur leurs proches en cas d'éloignement par exemple. Mais les professionnels de l'éducatif n'ont pas la capacité de proposer une mobilité résidentielle à la famille pour faciliter la désistance du mineur, quand bien même l'ensemble des parties prenantes seraient volontaires pour ce faire.

« Et en plus des solutions, c'est que ce jeune appartient à un système familial. Quand on vient chercher un jeune, on met tout le système familial en danger. Et il faut apporter une réponse globale, pas une réponse individuelle.

- On regarde le jeune, il faut regarder la famille. Et la réponse qu'on doit apporter au même moment au jeune, c'est une réponse aussi à la famille, ça veut dire qu'il faut déplacer tout le monde. Pour éviter des représailles. » **Entretien Nîmes**

5/ PRÉCONISATIONS

Les préconisations qui seront décrites dans ce chapitre, partiellement engagées au moment de la remise de ce rapport, ne sont pas intégrées à la commande passée par la DTPJ Gard-Lozère, considérant que les axes et actions retenues doivent être le fruit des échanges en COPIL puis en groupes opérationnels de travail.

Les préconisations exposées ci-dessous découlent des paroles des professionnels, des projets cités qui pourraient être élargis à d'autres territoires et/ou renforcés. Elles prennent en compte également différents programmes existants qui pourraient être transférés aux situations des jeunes mineurs impliqués dans le trafic de stupéfiants. Elles tentent d'approcher les différentes phases et « étapes » d'implication, à l'instar de la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

5.1 Prévenir l'entrée dans les trafics par des programmes adaptés et spécifiques

Des programmes de prévention liés à l'usage de produits existent et ont fait l'objet d'évaluations nationales. C'est le cas du programme UNPLUGGED²⁶ mis en place auprès de 6^e et 5^e. Il permet de diminuer l'expérimentation et l'usage dans l'année des produits psychoactifs (cigarette, ivresse alcoolique, cannabis), en développant différentes compétences psychosociales impliquées. On note la diminution de l'attitude positive à l'égard des drogues illicites, la résistance à la pression des pairs qui proposent de consommer des substances psychoactives et augmente les connaissances sur l'effet des produits. L'évaluation note également que les effets sont d'autant plus importants pour les collégiens sur lesquels pèsent certains facteurs de risque comme un environnement socioéconomique défavorisé ou un faible niveau scolaire.

Différents programmes de développement des compétences psychosociales sont financés en Occitanie, souvent sur les niveaux collèges ou lycées, pour lesquels les expérimentations et prises de risques se déroulent fréquemment. Ces programmes agiraient probablement favorablement également sur le risque d'entrée en délinquance en développant des compétences utiles pour ce faire : « *apporter un projet qui permettrait de renouer peut-être avec l'estime de soi* » (**entretien Bagnols-sur-Cèze**), développement de l'empathie, capacité à se positionner et prendre une décision et donc résister à la pression des pairs. Ces facteurs internes de protection vont également influencer la probabilité de récidive ou de réitération²⁷.

Néanmoins, certains professionnels estiment que la temporalité de ces interventions peut être trop tardive en regard de l'introduction à la consommation et l'entrée dans la carrière déviant. Ils estiment alors que ce type de programme serait bénéfique dès l'école primaire, période où le décrochage scolaire peut s'initier. Cette temporalité est à mettre en regard de la disponibilité des produits dans les quartiers concernés et de l'attitude vis-à-vis des produits dans leur micro-écosystème.

« Je parlais des interventions dans les collèges tout à l'heure, mais maintenant c'est même en école primaire qu'il faut faire ça. Parce que comme ça fait complètement partie de la société, malheureusement, les stups, etc. [...] Et je pense que c'est ça qu'il faut faire, mais dès le plus jeune âge, puisqu'on voit bien que les âges

²⁶ <https://www.federationaddiction.fr/unplugged/>

²⁷ De Vogel V., De Vries Robbé M., De Ruiter C., Bouman Y., Assessing Protective factors in forensic Psychiatric Practice : introducing the SAPROF, International Journal of Forensic Mental Health, n°10, 2011, p. 171-177 dans <http://www.gip-recherche-justice.fr/conference-consensus/wp-content/uploads/2013/01/fiche-4-facteurs-de-risque-et-de-protection.pdf>

diminuent de plus en plus, et que les passages à l'acte, alors dans les stups, mais pas que, se font de plus en plus jeunes... Ce serait la même chose pour tout ce qui concerne les violences, le respect des autres, les violences sexuelles... Il n'y a pas que les stups. Donc, moi je pense qu'il faut vraiment essayer d'informer, je ne sais pas comment, mais de plus en plus jeunes, les enfants, et les sensibiliser à tout ça et au danger que ça représente. » **Entretien Parquet**

« Il faudrait presque commencer à aller travailler dans les écoles primaires parce que je pense que c'est pas une découverte, ils doivent commencer à plus trop aller à l'école en primaire. Le problème du décrochage il date presque de l'école primaire en fait. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

Finalement, il pourrait être expérimenté et évalué une adaptation de programmes existants qui prennent en compte la temporalité de l'inscription dans la consommation et le trafic des jeunes concernés par l'étude.

Au-delà des compétences psychosociales, le travail sur les représentations liées au trafic apparaît important. Dans les entretiens, la méconnaissance des risques encourus par les jeunes, mais aussi de la réalité des gains économiques souvent maigres en comparaison à ce qu'ils projetaient, sont souvent ressorties. Des outils et sensibilisations pourraient être développés en lien avec les professionnels qui interviennent sur ces quartiers (Benso, 2018)²⁸. Des microexpériences sont mises en œuvre en ce sens. Ainsi, un « traficomètre »²⁹ a notamment été réalisé sur les quartiers de Toulouse dans le cadre du projet MPARRI porté par Clémence Isaure ; il est actuellement en cours d'expérimentation.

Si ces facteurs de protection internes pourraient influencer l'entrée dans les trafics, les autres facteurs doivent également être pris en compte afin de répondre globalement à cette problématique. Ils répondent par ailleurs aux vecteurs d'engagement décrits par les professionnels soit : la désaffiliation sociale et les engagements contraints, correspondant à des facteurs externes, et les facteurs motivationnels tels que le fait de pouvoir accéder à des plaisirs simples, dans un contexte de chômage de masse des jeunes et d'interdiction du travail avant 16 ans.

5.2 Repérer les jeunes dès les premières étapes d'engagement

Le repérage des jeunes, à même d'entrer ou venant d'intégrer le trafic de stupéfiants faciliterait l'accompagnement par les professionnels. Il pourrait s'appuyer pour ce faire sur la mobilisation des outils existants, notamment au sein de l'Éducation nationale. Le signalement pour absentéisme constitue à ce titre un outil de repérage non spécifique mais efficace puisqu'étant un signe visible d'inscription dans les trafics. La première interpellation peut également constituer un facteur bien qu'il soit quand même plus probable qu'elle n'arrive pas précocement.

Il faudrait alors que les différents professionnels puissent coconstruire une réponse collective et précoce à proposer dans ces situations, à l'instar de ce qui est réalisé sur Alès en cas d'exclusion temporaire.

²⁸ Benso, V. (2018). La prévention de l'engagement des jeunes dans les trafics, un nouveau champ du travail social ? *Psychotropes*, . 24(1), 9-14. <https://doi.org/10.3917/psyt.241.0009>.

²⁹ L'outil reprend l'idée du violentomètre et vise à une autoévaluation du jeune dans son niveau d'intégration dans le trafic de stupéfiants.

L'idée n'est pas tant de construire un dispositif trop cadré ou normé qui de fait, ne s'adapterait pas aux territoires ou aux différents profils de jeunes, mais des processus de veille, d'alerte, d'évaluation des besoins et d'orientation, effectifs et cohérents.

5.3 Accompagner les jeunes de manière coordonnée et multidimensionnelle

L'accompagnement des jeunes impliqués dans les trafics doit être pensé de manière coordonnée et globale entre les différents dispositifs et professionnels. Cela doit être pensé de manière intra et interinstitutionnelle pour éviter les ruptures de parcours et de soins. En effet, la complexité des problématiques suscitées et la multiplicité des professionnels à impliquer dans l'accompagnement nécessitent une coordination.

Plusieurs dispositifs existent en ce sens pour des publics spécifiques et pourraient servir d'inspiration. C'est le cas du dispositif intersectoriel « retour de zone » qui prend en charge les mineurs revenant de zones d'opération de groupement terroriste. Mais aussi les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) qui viennent en appui des personnes (et des professionnels les accompagnant) cumulant des difficultés. Ces deux dispositifs ont pour point commun l'évaluation des différents besoins médicosociaux et la coordination des différents acteurs qui participent à l'accompagnement. C'est à dire du temps de travail dédié pour ce faire.

Ce besoin est exprimé par les acteurs du secteur éducatif et judiciaire :

« Ça pose effectivement la question, au-delà de la réalité du PEAD (placement éducatif à domicile) de la suite et du lien avec le partenaire, la question de la continuité du parcours. C'est juste de se dire comment on favorise le fait que même si on a une temporalité qui est différente aujourd'hui de par le CJPM, comment on favorise ce lien-là, parce que les partenaires que vous évoquez... ils sont aussi en demande, d'avoir des temps de travail partagé avec nous, etc., donc ça pose la question aussi de : à qui on passe le relais, comment on continue à faire du travail éducatif, à être dans le lien avec ces gamins là quand bien même notre mandat nous limite à un moment donné. » **Entretien PJJ**

« Ça pose juste la question de comment on continue à éviter les ruptures et à ne pas saucissonner le parcours, je pense que c'est là où il y a quelque chose à jouer aussi. » **Entretien PJJ**

Finalement, de la même façon que pour le repérage, il s'agit pour les professionnels d'avoir du temps dédié à la coconstruction et à l'application d'une méthode, qui respecterait les règles de confidentialité des données et l'effectivité de l'accompagnement.

« il y a quand même une forme de bricolage, de débrouille, c'est assez clair. Et à ce point que je parlais tout à l'heure d'efficacité, c'est aussi se poser comme là sur une thématique et définir une méthode, et là peut-être pour être efficace dans une action, bien précisément. » **Entretien Alès**

De manière générale, les professionnels alertent sur l'exclusion qu'entraîne des dispositifs cloisonnés, financés de manière limitée dans le temps. C'est pourquoi ils insistent sur la question de méthode, de processus, qui ne limitent pas les places mais s'inscrivent dans des pratiques et peuvent se transférer à d'autres territoires ou d'autres situations.

D'un point de vue environnemental, le soutien à la parentalité est exprimé comme un facteur d'importance.

« Le constat qu'on peut faire, en tout cas avec les professionnels de la PJJ face à des jeunes qui sont en errance, c'est que notamment les points de levier, enfin un des points de levier, sont les parents. Et que, effectivement, s'il n'y a pas l'accroche avec les parents, c'est très difficile d'avoir l'accroche avec les jeunes. » **Entretien Bagnols-sur-Cèze**

Ce soutien apparaît essentiel dans l'accompagnement du jeune mais se heurte aux représentations, réelles ou erronées qui peuvent freiner l'alliance avec les services de protection de l'enfance par exemple.

« ASE : Nous ça reste aussi associé à la mauvaise casquette, c'est à dire qu'on vient, il y a un enfant, on peut passer pour celui-là qui va prendre la décision alors qu'il y a un juge au-dessus de nous. Mais la crainte aussi des familles c'est qu'à partir du moment où on vient un petit peu questionner ce qui se passe sur un enfant, qu'on vienne porter un regard sur les autres.

Éducateur : Mais elles le disent les familles, et franchement on essaie de rassurer...

ASE : Je vais être transparent avec vous, si demain il y a une information préoccupante sur un enfant, la loi nous oblige à évaluer l'ensemble de la famille. »

Entretien Alès

La proposition d'une aide qui se situerait en dehors de tout enjeu institutionnel pourrait dans ce cadre être pertinente puisqu'elle répondrait à une demande existante chez certaines familles.

« Moi les parents qui nous appellent et qui nous disent, voilà j'ai un problème, mon fils il part le matin, il prend le train, machin. S'ils nous le disent, c'est pas pour qu'on aille ni les balancer, ni qu'on aille dire, 'ah ben le fils de une telle', parce que voilà, tout le monde se connaît. » **Entretien Alès**

Néanmoins, ce positionnement nécessite de gagner la confiance des familles qui aujourd'hui sont souvent stigmatisées dans l'opinion publique et pointées du doigt pour leur défaillance supposée.

« Pour moi, c'est un lien entre les répercussions, et notamment celles des médias. [...] Je me suis retrouvée dans une interview, on me disait "est-ce que vous pensez qu'il faut sanctionner les parents défaillants ? Est-ce que vous pensez qu'avec tout ce qui se passe dans le quartier, il faut rééduquer ces pères de famille qui ne prennent pas leur responsabilité ?" Et je me suis dit, "oyoyoy, mais où je suis, quoi ?" Alors oui, la vie n'est pas magique. C'est sûr que, comme je dis, on est là pour valoriser la place des pères. Oui, il y en a, des pères et des mères défaillants, c'est sûr que c'est la réalité. Mais vraiment stigmatiser tout le temps. » **Entretien Nîmes**

Enfin, il est important d'accompagner le processus de désistance des personnes. Marwan Mohammed³⁰ identifie plusieurs étapes dans ce parcours de réaffiliation :

- « *La conscientisation, l'étape initiale d'incorporation, d'acceptation et d'expression de projection d'un soi hors bande, plus conforme aux attentes sociales* ». Cette étape pourrait être accompagnée par le développement des compétences psychosociales, mais aussi différentes modalités d'intervention : groupes de paroles, justice réparatrice, témoignage de pairs réinsérés, etc.
- « *La mobilisation, ou bien phase d'initiative, est la mise en acte des nouvelles résolutions personnelles* ». Étant fragile de par les sacrifices qu'elle entraîne, en termes de position sociale

³⁰ Mohammed, M. (2015). Sortir de la délinquance. Idées économiques et sociales, 181(3), 48-52.
<https://doi.org/10.3917/idee.181.0048>.

- notamment, elle doit être suffisamment étayée pour éviter les ruptures de parcours qui freineraient d'autant plus ce processus ;
- « *La pérennisation se caractérise par l'adoption d'un nouveau système d'attitudes, de vie, d'un nouveau régime normatif, d'une autre manière d'envisager les relations sociales. C'est l'identité sociale des sujets qui bouge en profondeur et leur permet de développer un nouveau rapport à soi, à autrui et à l'avenir.* »

5.4 Soutenir les professionnels dans leurs pratiques dans un écosystème en constante mutation

La dernière préconisation est relative au soutien des professionnels, qui doivent en permanence adapter leur intervention et posture aux évolutions liées au marché des drogues et à sa structuration. Ils font donc face à des problématiques émergentes telles que la mobilité des jeunes qui viennent complexifier leur intervention en éloignant le jeune de ses ressources notamment. La rareté des outils et la fragilisation croissante de leur exercice professionnel peut amener à une forme d'isolement professionnel et un sentiment d'abandon face aux problématiques exprimées. Il apparaît en ce sens essentiel de les soutenir ou de proposer des espaces de collaboration afin de partager des vécus, rompre l'isolement et potentiellement coconstruire des outils et méthodes.

Il est possible pour ce faire de s'inspirer du projet de recherche-action Questions de réseaux³¹, mis en œuvre à Marseille et financé dans le cadre d'un appel à projet MILDECA, valorisé par un ouvrage collectif : l'intervention sociale à l'épreuve des trafics³².

³¹ <https://www.transverscite.org/Questions-de-reseaux.html>

³² https://www.addap13.org/archives/IMG/pdf/intervention_sociale_epreuve_des_trafics.pdf